

# le bulletin municipal de Vaulnaveys-le-Haut

- mot du Maire  
page 2
- diaporama  
pages 3 > 7
- grand angle  
pages 8 > 11
- actualités  
pages 12 > 16
- dossier : démocratie  
participative  
pages 17 > 20
- vie de la commune  
pages 20 > 31
- chez nos voisins  
page 32
- vie des associations  
pages 33 > 35
- tribunes  
pages 36 et 37
- info pratique, carnet  
pages 38, 39
- agenda  
page 40

● Dossier  
Démocratie  
participative  
pages 17 > 20



bulletin N°78  
Mai 2017

*La Mairie*  
Jours et horaires  
d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05  
Fax. 04 76 89 10 85  
mairie@vaulnaveys-le-haut.fr  
www.vaulnaveys-le-haut.fr



Collecte solidaire  
du 10 mars par le CMJ



**N**ous voilà arrivés dans notre troisième année d'exercice et cette année plus que les autres, nous avons dû redoubler d'efforts pour construire notre budget.

En effet, la baisse générale des aides comme les dotations de l'état, la raréfaction des subventions, le transfert de compétences à la Métro, tous ces paramètres ont eu un impact négatif fort sur notre budget. Je tiens à souligner le travail des services qui ont dû faire preuve d'adaptation mais aussi celui des élus qui sont en permanence à la recherche d'économies ou d'optimisations.

Notre souhait a été de ne pas faire porter l'impact de ces mesures sur les ménages et de n'augmenter que de 1% la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti.

Pour autant, nous avançons sur nos projets et le programme pour lesquels nous avons été élus. Et si l'on se projette 3 ans en arrière, on peut commencer à mesurer le chemin parcouru, le travail accompli et le dynamisme engagé depuis le début de ce mandat.

Le travail sur la politique des déplacements dans les secteurs fortement urbanisés se traduit par des réfections ou créations de trottoirs, l'installation de radars pédagogiques, la rénovation de l'éclairage public par des appareils plus performants et moins énergivores. Nos déplacements deviennent de plus en plus accessibles et sécurisés. Ces actions sont complémentaires avec celles du renouveau de nos commerces locaux. Nous avons facilité leur installation et soutenu notre marché du vendredi, piliers indispensables à la vie du centre-bourg.

La création de logements en faveur de nos habitants les moins favorisés a permis à des jeunes de la commune et quelques familles de rester et de trouver un logement à un loyer abordable.

Le secteur où le paysage a le plus évolué est le site du groupe scolaire avec la création de la structure petite enfance, d'un bâtiment périscolaire et de l'école maternelle. Ces équipements structurants seront opérationnels à la prochaine rentrée scolaire et apporteront des services supplémentaires à nos habitants.

Le partenariat avec les communes voisines nous a permis de créer un service de police municipale territorialisée qui est aujourd'hui beaucoup plus efficient.

Après l'installation de panneaux d'information, notre communication poursuit sa modernisation avec prochainement la mise en ligne du nouveau site internet.

Notre attachement au maintien des services et à la relation de proximité avec vous est pour nous essentiel.

Aussi, je vous donne rendez-vous le 30 juin prochain pour une réunion publique afin de vous présenter notre bilan à mi-mandat et pour vous informer sur les projets à venir. Ce sera également l'occasion de vous écouter, de dialoguer et d'échanger.

Je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances d'été et vous invite en septembre pour le forum des associations et le traditionnel pot de rentrée que je serai heureux de partager avec vous.

**Jean-Yves Porta**



# diaporama

Vendredi 10 mars

## Vaulnaveys-le-Haut, toujours plus solidaire !

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, le 10 mars 2017 Vaulnaveys-le-Haut était solidaire avec les Restaurants du Cœur. Nos douze jeunes conseillers municipaux se sont mobilisés pour que Vaulnaveys participe à la collecte nationale de printemps.

De 16h à 19h30, un défilé incessant de Vaulnaviards a permis de récolter 25 caisses de produits alimentaires et d'hygiène. Le lundi 13 mars, les 500 kg étaient livrés aux Restaurants du Cœur. Un vif remerciement à tous les donateurs avec une mention spéciale à l'école de Vaulnaveys-le-Bas qui a accepté de participer à l'opération.

Notre jeunesse vous donne déjà rendez-vous pour participer à la 33<sup>e</sup> campagne d'hiver qui aura lieu fin novembre 2017, sans doute le vendredi 24 novembre 2017 place de l'église !

Vous organisez un événement sur la commune et vous souhaitez voir celui-ci relayé dans les pages Diaporama du prochain bulletin municipal ? Faites-vous connaître auprès du service communication et votre événement fera peut-être partie du retour en images de la prochaine parution !

EN SAVOIR +

communication@vaulnaveys-le-haut.fr



Cérémonie du 8 mai



Dimanche 19 mars

## A leur mémoire

Cette commémoration organisée conjointement avec la mairie de Vaulnaveys-le-Bas a permis de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Bernard Perrin, président de l'UMAC (Union des mutilés anciens combattants), a lu le message du Secrétaire d'État aux Anciens combattants et à la mémoire : « [...] Le travail de mémoire est nécessaire d'abord, pour panser les plaies qui demeurent encore vives en France et en Algérie, ensuite pour les reconnaître toutes, afin de les rassembler dans une démarche de rapprochement des peuples. S'il faut inscrire le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans notre mémoire collective, il nous appartient aussi de transmettre leur histoire aux plus jeunes de nos concitoyens. Pour que la paix, la solidarité et la tolérance s'érigent en ambition commune [...] »



## Vendredi 24 mars **Mets de l'huile!**

Lors de la conférence organisée par le Comité des Fêtes et animée par Anne-Lise Prost (docteur en biologie et en pharmacie, et spécialisée en herboristerie), les participants se sont vus prodiguer des conseils et des informations pour le « nettoyage de printemps » du corps en toute sérénité grâce aux vertus des huiles essentielles.

Ses bons conseils sont à retrouver sur le blog de l'intervenante : [www.herberie.info](http://www.herberie.info)

## Dimanche 26 mars **Une première pour Vauln'ART**

Dimanche 26 mars 2017 s'est déroulée la 1<sup>re</sup> édition de Vauln'ART, marché de l'art et de la création, organisé par les ICA (Indépendants, Commerçants, Artisans) des Vaulnaveys. Une belle réussite soulignée à la fois par les exposants et les visiteurs, qui ont notamment apprécié la diversité et l'originalité des artistes présents, artistes venant de toute la région grenobloise. En flânant dans les allées, vous pouviez y rencontrer des peintres, des céramistes, des photographes, une styliste, mais également des choses surprenantes comme des bijoux en chambre à air, des lampes en bambou, des objets design à partir de pièces mécaniques... et bien d'autres merveilles ! Des ateliers et des démonstrations étaient également au rendez-vous pour agrémenter cette journée. En parallèle, un « mandala » (dessin à base de cercle) a permis de fédérer les visiteurs et de récolter des fonds pour l'association La Troupe de Pas Sages. Rendez-vous l'année prochaine pour la 2<sup>e</sup> édition avec encore plus de surprises !





**Samedi 1<sup>er</sup> avril**

## **On fait le ménage !**

Pour cette « journée propre », la participation citoyenne des habitants de la commune s'est réduite à sa plus simple expression : une vingtaine de personnes dont onze membres du Conseil municipal, des représentants des associations (notamment chasseurs, sentiers) et quelques habitants complétaient le groupe.

Heureusement, quelques jours plus tôt, quatre classes de l'école Jules Bruant avait répondu plus que favorablement à cette initiative. 105 élèves étaient au rendez-vous devant la salle polyvalente, parés de leurs gilets fluo et de gants.

Sous la responsabilité de leurs profes-

seurs, avec quelques parents accompagnateurs et des élus, ces jeunes « éco citoyens » ont investigué les chemins et la Départementale proches du centre-bourg pour ramasser tous ces déchets et débris qui polluent très visiblement les bordures de voiries.

Résultat des courses : énormément de mégots le long des trottoirs, des papiers, mouchoirs, plastiques divers, paquets de cigarettes, traditionnelles canettes mais aussi des encombrants insolites (extincteurs, grillage, fil de fer) ont constitué l'échantillonnage principal



de cette collecte. Le volume collecté de tous ces petits déchets représentait environ 6 grands sacs poubelle.

Alors, à l'avenir faisons davantage preuve de civisme et respectons notre cadre de vie !



**Samedi 1<sup>er</sup> avril**

## **En petites foulées !**

Près de 5 000 participants, parfois déguisés, ont parcouru les 21,8 km de ce semi-marathon qui reliait Grenoble au parc du château de Vizille. Les coureurs ont traversé la commune en créant sur leur passage une ambiance des plus festives.

*Mercredi 5 avril*

## *Piou piou, flocon, 1<sup>re</sup> étoile...*

La désormais traditionnelle « remise des médailles » du ski du mercredi s'est tenue le mercredi 5 avril à la salle polyvalente et s'est terminée par un goûter offert par la mairie et les parents des petits skieurs. Si l'année 2017 n'a pas été particulièrement favorable à la pratique du ski, pas moins de 125 enfants de Vaulnaveys-le-Haut, 15 enfants de Vaulnaveys-le-Bas et une trentaine d'adultes bénévoles ont bénéficié de dix sorties de ski à Chamrousse les mercredis après-midi de janvier à avril.

Cette activité, financée en partie par la mairie, a permis aux enfants des deux communes de s'initier ou de se perfectionner en ski alpin et en « snowboard ». Des moniteurs de l'ESF ont assuré les cours des différents groupes, puis le passage des étoiles à l'issue des dix sorties.

La remise des médailles a été un temps fort de la saison. Beaucoup d'enfants sont repartis avec leur insigne, très fiers de leur réussite.

Des bénévoles seront présents au Forum des associations le samedi 9 septembre prochain pour présenter l'activité. Les inscriptions pour la saison 2018 se feront en novembre en mairie.



*Samedi 8 avril*

## *Une soirée cabaret toujours aussi festive*

Vous étiez nombreux ce 8 avril au soir à découvrir Amboga Cie, une troupe talentueuse, qui a mis le feu à la salle polyvalente lors de la soirée cabaret du Comité des Fêtes avec "L'audition" leur nouveau spectacle de variétés françaises et étrangères.





*Lundi 17 avril*

## **Une fin de saison sur les chapeaux de roue !**

Pour la troisième édition de cette manifestation sportive, 75 vététistes ont avalé les 1 800 mètres de dénivelé qui séparent la croix de Chamrousse du parc d'Uriage. Un événement plus que réussi, conjointement organisé entre Chamrousse et Vaulnaveys-le-Haut, pour fêter la fin de la saison hivernale. A l'arrivée, un moment festif avec course de draisienne pour les plus jeunes et « festival » autour du vélo avec notamment des démonstrations et des tests de vélos.

Coté palmarès, c'est Xavier Muri-gneux qui remporte la course (au centre de la photo), suivi par Théo Daumas (à sa droite) puis Benjamin Fretti (à sa gauche).



*25 et 26 avril*

## **L'atelier numérique des 9-13 ans fait des bulles !**



Pendant les vacances de printemps, la bibliothèque municipale et le centre de loisirs ont proposé sur deux demi-journées des ateliers numériques guidés par David, animateur spécialisé multimédia pour Ludipix.

Les jeunes participants ont créé leur propre bande-dessinée en s'aidant d'une appli sur tablette et en s'inspirant d'une histoire illustrée de leur choix. Il était donc question de bulle, de case, de planche, d'onomatopée, de scénario, mais aussi de termes propres au langage de l'image numérique.

Avec l'iPad comme outil, ces ateliers numériques avaient pour objectif d'apprendre à lire et à créer des images de façon ludique. Mission réussie !

## Un budget 2017 contraint mais maîtrisé

Le budget 2017 continue de s'inscrire dans le prolongement de l'action impulsée depuis le début du mandat municipal.

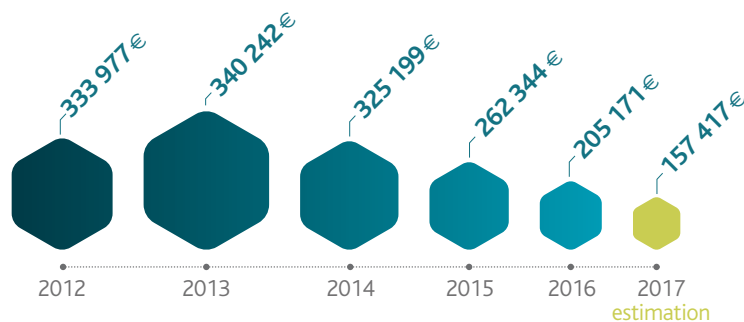
En ces temps d'économie incertaine, la démarche de la Municipalité consiste à trouver un juste équilibre entre différents paramètres budgétaires et les objectifs politiques arrêtés pour satisfaire les besoins d'intérêt général.

La recherche d'économies et de recettes supplémentaires devient primordiale dans un tel contexte, même si les leviers dont dispose la commune restent limités.

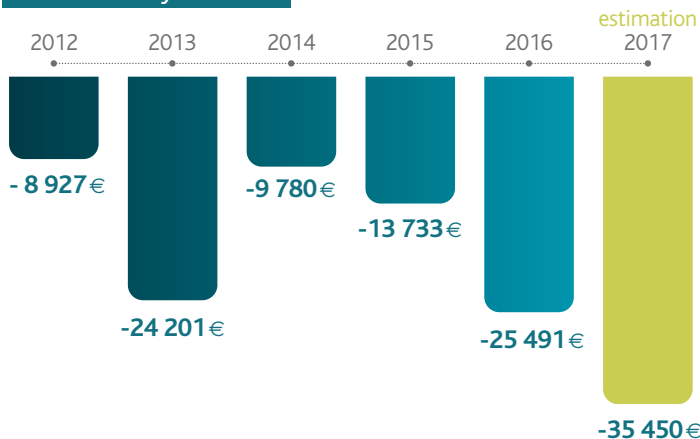
### Une raréfaction et une baisse continue des ressources

#### LE CONTEXTE NATIONAL

**DGF** (Dotation Globale de Fonctionnement – principal soutien de l'État aux collectivités territoriales): sa baisse impacte fortement le budget de la commune, tout comme le prélèvement annuel au titre du FPIC.



#### FPIC Vaulnaveys-le-Haut



#### DGF Vaulnaveys-le-Haut

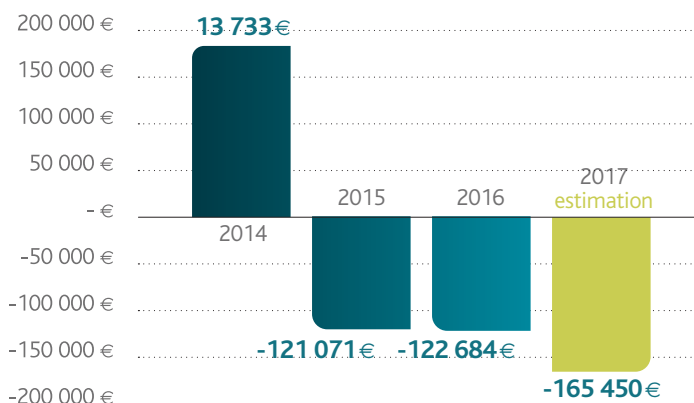
**FPIC** (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales):

mis en place en 2012, ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Pour Vaulnaveys-le-Haut, cela se traduit par une dépense obligatoire.

#### LE CONTEXTE MÉTROPOLITAIN

**L'attribution de compensation (AC):** il s'agit là de l'équilibre entre les recettes et les dépenses communales nécessaires pour la réalisation des compétences obligatoires qui ont été transférées à la métropole. Pour la commune, elle est négative depuis 2015 et se traduit par un reversement obligatoire annuel vers la métropole.

#### AC Vaulnaveys-le-Haut





## L'IMPOSITION À VAULNAVEYS-LE-HAUT

TAXES	Taux communaux 2017	Moyenne des communes de l'Isère (réf.: année 2016)	Taux moyen communal, niveau national (réf.: année 2016)
Taxe d'habitation	7,16	21,24	24,38
Taxe foncière (bâti)	18,62	28,17	20,85
Taxe foncière (non bâti)	60,14	60,41	49,31

Concernant les bases, le coefficient de revalorisation fixé par l'État est de 0,4 % pour 2017. Il s'agit là du taux le plus faible enregistré ces dernières années.

## Budget primitif 2017

### LES CHIFFRES CLÉS

**8 460 815,47 €**

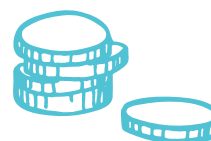
Budget primitif

**3 446 969,99 €**

En fonctionnement

**5 013 845,48 €**

En investissement



**411 €**

Dettes par habitant

**788 €**

Moyenne des communes de taille équivalente

### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services communaux (services administratifs et techniques, services scolaires et périscolaires, fonctionnement du centre de loisirs, entretien des bâtiments communaux et de l'éclairage public), de soutenir la vie associative, d'aider les personnes en difficulté (par l'intermédiaire des aides sociales octroyées par le Centre Communal d'Action Sociale), le remboursement des intérêts de la dette et le financement des investissements.



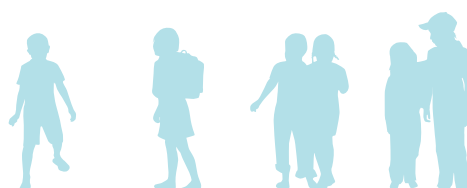
#### ESPACES VERTS

**24 868 €**

pour l'entretien des espaces verts de la commune.

**8 914 €**

pour l'entretien des terrains de rugby (entraînement et honneur).



#### ENFANCE ET JEUNESSE

**16 000 €**

pour les écoles (fournitures scolaires, petits équipements, etc.).



**52 000 €**

pour le fonctionnement du centre de loisirs « La Tanière enchantée ».



#### BIBLIOTHÈQUE



**8 000 €**

pour le renouvellement des fonds de la bibliothèque.

### AIDE SOCIALE

**17 650 €**

pour le Centre Communal d'Action Sociale.



### MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Non remplacement de 3 agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite en 2016 (1 au sein des services administratifs, 1 au sein du groupe scolaire et 1 au sein des services techniques).
- Economies d'énergies : réflexion du réseau d'éclairage public (lampes LED et mise en place d'horloges astronomiques).
- Mutualisation du service police municipale territorialisée avec Saint-Martin d'Uriage.
- Consultation systématique de plusieurs fournisseurs pour les contrats de prestation de service.



### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont essentiellement constituées par les recettes fiscales (produit des 3 taxes), les dotations de l'État et la dotation de solidarité communautaire versée par la métropole.

S'agissant du chapitre « produits des services », il est notamment abondé par la participation des familles aux activités périscolaires (NAP, restauration scolaire et garderie périscolaire).



### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**PRIORITÉ 2017**

#### ENFANCE-JEUNESSE

Restructuration et l'extension de l'école maternelle avec création de locaux périscolaires et construction d'un multi-accueil petite enfance de 19 places.

**2 604 347 €**



#### BÂTIMENTS COMMUNAUX

**88 857 €**

Accessibilité des bâtiments communaux (notamment mairie, église, salle associative de Belmont)





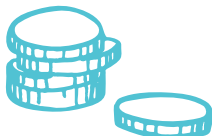
### CADRE DE VIE

Lame de déneigement pour le tracteur des services techniques

**15 240 €**

Requalification urbaine et paysagère du Centre-bourg (étude)

**10 068 €**



### COMMUNICATION

Refonte du site Internet [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)

**3 800 €**



### ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

**19 646 €**

Rénovation de l'éclairage public



### ACTIVITÉ SPORTIVE

Aménagement de l'entrée du site du golf d'Uriage

**4 000 €**

Dotation pour l'aide au démarrage de l'EPIC du golf

**10 000 €**

Acquisition du club-house du golf auprès de la métropole

**160 000 € \***

*\* Paiement sur 4 exercices budgétaires soit 40 000 en 2017*



### LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ces recettes estimées pour le budget prévisionnel peuvent être globalement classées de la manière suivante :

- Les recettes propres, regroupant l'autofinancement (solde entre les dépenses et les recettes) dégagé de la section de fonctionnement et les dotations aux amortissements ;
- L'affectation d'une partie ou de la totalité de l'excédent budgétaire dégagé en 2016 ;
- L'excédent d'investissement de 2016 ;
- Les remboursements de TVA (FCTVA) ;
- Des subventions (1 173 479 € sont notamment attendus pour la restructuration du groupe scolaire).

### LOGEMENT SOCIAL

Depuis le début du mandat en 2014, 46 logements locatifs sociaux ont été créés à Vaulnaveys-le-Haut. L'effort se poursuivra sur 2017.

## SPORTS

### ***E.S. Vaulnaveys Champion des Alpes !***

Le samedi 22 avril, en cette veille d'élection présidentielle, il régnait un calme inhabituel dans notre village. C'était à se demander s'il restait encore des habitants présents. En effet, une grande partie s'était rendue à Grenoble au stade Lesdiguières pour soutenir l'équipe locale de rugby. La tribune du stade s'est revêtue de violet aux couleurs de

redoutable et expérimenté Club Chartreuse Néron. Ils ont globalement maîtrisé le match sans toutefois se mettre définitivement à l'abri et le suspense a donc été à son comble jusqu'au coup de sifflet final. Notre équipe s'est imposée 10 à 3, laissant exploser la joie de tous ses jeunes joueurs et aussi de tous les supporters présents.

Cette victoire vient récompenser une saison où les Violets ont dominé leur poule en terminant premiers, ce qui leur a permis de recevoir au match retour lors des demi-finales, ce qui constitue toujours un avantage. Cependant en demi-finale, malgré un résultat prometteur au match aller 14 partout, nos Violets se sont qualifiés sur le fil au stade Daniel Petiot où la rencontre a été beaucoup moins maîtrisée.

A noter également le beau parcours de l'équipe réserve qui s'est inclinée de justesse sur son terrain et n'a pas pu accéder à la finale.

L'ESV est à nouveau champion des Alpes de la catégorie Promotion Honneur et perpétue ainsi la tradition puisque tous les quatre ans elle ramène le titre sur nos terres (champions des Alpes en 2009 puis en 2013 et aujourd'hui en 2017).

Le calme de l'après-midi s'est vite transformé en effervescence dans la soirée au Café du Centre, siège du club, où les joueurs et supporters se sont retrouvés pour fêter dignement cet événement.



l'Étoile sportive. Les fidèles supporters, quant à eux, avaient déjà remporté leur rencontre avant même le coup d'envoi du match puisqu'ils étaient bien plus nombreux que ceux de Saint-Egrève.

Le match a tenu toutes ses promesses, et nos rugbyemen ont fait preuve de vaillance, d'abnégation et de courage face au



## DÉMOCRATIE

### ***Une nouvelle élue au Conseil municipal***

Suite à la démission de Claire Delepau, issue de Bien Vivre à Vaulnaveys, c'est Sylvie Boasso, suivante dans la liste, qui siégera bientôt au Conseil municipal.

## CADRE DE VIE

### ***Un local de stockage pour les pompiers***

Si la mairie a bien fourni les 5 000 euros nécessaires à l'achat de matériaux, ce sont bien les sapeurs-pompiers bénévoles eux-mêmes de l'Amicale qui ont construit ce local de stockage durant trois samedis consécutifs. Acollé à la caserne, cet appentis permettra d'entreposer du matériel non opérationnel.



## ENVIRONNEMENT

### ***Le département placé en vigilance sécheresse***

L'hiver a été particulièrement sec dans les Alpes du Nord suivi d'un printemps précoce et très chaud. Le déficit pluviométrique est globalement de 40 % sur le département et les stocks de neige sont déjà nuls à des altitudes inférieures à 2 000 mètres.

En conséquence, le Préfet de l'Isère a placé en vigilance tout le département de l'Isère pour les eaux superficielles et souterraines. Cette décision n'impose pas de restriction particulière sur les usages de l'eau mais doit inciter chacun à une gestion la plus économe possible de la ressource. Chaque citoyen doit d'être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieuse pour tous.



# Élaboration du PDU Horizon 2030 : Participez à la concertation jusqu'au 11 juin !

Par délibération en date du 6 octobre 2016 le SMTC a lancé une réflexion autour du Plan de Déplacement Urbain (PDU) sur la Métropole à l'horizon 2030.

L'objectif ? Imaginer la mobilité de demain, améliorer les déplacements de chacun et favoriser l'usage des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Le SMTC invite tous les habitants et usagers de la métropole à participer à la concertation ouverte sur la plateforme participation.lametro.fr jusqu'au 11 juin à minuit.

Vue d'ensemble du chantier mi-décembre



Mise en place de la charpente du bâtiment du centre de loisirs



## CADRE DE VIE

### Point d'avancement du groupe scolaire et du multi-accueil

Le mois de janvier n'a pas été favorable, avec une importante chute de neige et plusieurs semaines de gel suivies de la pluie. Le bon déroulement des travaux a donc été perturbé, cependant, malgré les intempéries les constructions ont avancé. La maçonnerie, les toitures, les menuiseries extérieures et intérieures sont entièrement terminées. Le 1<sup>er</sup> mars, la grue a quitté le site du chantier, ainsi que la centrale béton la semaine précédente. Le bâtiment de la crèche est le plus avancé puisqu'à ce jour la chaufferie et l'isolation sont terminées. Depuis fin mars, la dalle chauffante est en place et est testée. C'est à présent l'heure des finitions.

Les travaux se poursuivent au centre de loisirs et à la nouvelle école maternelle.

La fin des travaux est prévue mi-juillet. La rentrée scolaire 2017 se fera dans ces nouveaux locaux.

Mise en place du vitrage au centre de loisirs



Mise en place des vitres du multi-accueil



Évacuation de la grue



Habillage des façades



Réalisation du chauffage par le sol



# Comprendre ma facture d'eau en 4 questions

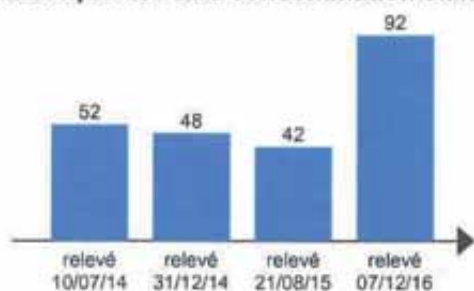
## 1. Ma consommation a-t-elle augmenté ?

Pour le savoir, reportez-vous à la première page de votre facture et comparez les bâtons de l'historique de consommation.

La consommation 2016 correspond au dernier bâton du graphique à droite ; celle de 2015 se retrouve en additionnant les deux bâtons du milieu.



Historique de votre consommation en m<sup>3</sup>



## 2. Le prix de l'eau et de l'assainissement a-t-il augmenté ?

Retrouvez dans le tableau ci-dessous l'évolution du prix de l'eau et de l'assainissement depuis 2014.

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT DEPUIS 2014			
<b>EAU</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Consommation (coût TTC du m <sup>3</sup> )	1,68 €	1,68 €	1,69 €
Prélèvement ressources en eau		0,052 €	0,049 €
Abonnement annuel	32,00 €	32,00 €	32,00 €
<b>ASSAINISSEMENT</b>			
Consommation (coût TTC du m <sup>3</sup> )	1,60 €	1,22 €	1,23 €
Abonnement annuel	32,90 €	7,70 €	7,70 €
<b>AGENCE DE L'EAU</b>			
Lutte contre la pollution domestique	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Modernisation des réseaux de collecte	0,17 €	0,17 €	0,17 €
<b>Tarif TTC du m<sup>3</sup> - eau et assainissement collectif</b>	<b>3,75 €</b>	<b>3,37 €</b>	<b>3,44 €</b>

Si le prix du m<sup>3</sup> de l'eau et de l'assainissement a augmenté de 0,01 € entre 2015 et 2016, l'abonnement assainissement est, quant à lui, passé de 32,90 € à 7,70 €. Le prix au m<sup>3</sup> a également sensiblement diminué lors du transfert de la compétence eau à la Métro en passant de 1,60 € en 2014 à 1,23 € en 2016.



### 3. Si ma consommation n'a pas augmenté, pourquoi ma facture me semble-t-elle plus élevée ?

Deux facteurs sont à prendre en compte. D'une part, la facture reçue en février 2017 correspond aux relevés effectués entre juillet/août 2015 et novembre/décembre 2016, soit une facture couvrant entre 16 et 17 mois de relève au lieu de 12 mois.

D'autre part, l'acompte habituellement émis en mai/juin de chaque année n'a pas été émis pour l'année 2016.



#### PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Abonnement - Métropole	du 29/02/16 au 28/02/17
Consommation - Métropole	du 21/08/15 au 31/12/15
Consommation - Métropole	du 01/01/16 au 07/12/16

#### COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Consommation assainissement collectif - Métropole	du 21/08/15 au 31/12/15
Consommation assainissement collectif - Métropole	du 01/01/16 au 07/12/16
Part fixe - Métropole	du 29/02/16 au 28/02/17

### 4. A quoi correspond le « Prélèvement ressource eau » visible sur ma nouvelle facture ?

Cette ligne n'apparaissait effectivement pas sur les factures émises par la commune avant la reprise de compétence « eau et assainissement » en janvier 2015 par Grenoble-Alpes Métropole. Il s'agit là d'une taxe nouvelle, prélevée directement par l'Agence de l'Eau.

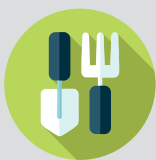
Prélèvement ressource eau - Agence de l'eau	du 21/08/15 au 31/12/15
Prélèvement ressource eau - Agence de l'eau	du 01/01/16 au 07/12/16

EN SAVOIR +

Service de l'eau Métro :  
04 57 04 07 77

Mairie :  
04 76 89 18 05





#### CADRE DE VIE

## Concours des maisons fleuries, c'est reparti pour 2017 !



Comme chaque année, la Municipalité reconduit l'opération « Maisons fleuries », afin de rendre notre village toujours plus attrayant et embellir de ce fait la commune.

Un moment fort de partage et d'échange sera organisé courant

novembre pour clore cette opération où chacun sera récompensé. Consciente des difficultés rencontrées par certains à réaliser les photos, la commission se propose de les faire pour vous. Pour cela, il suffira de prévenir en mairie lorsque le moment vous paraî-

tra le plus propice, pour qu'un membre de la commission se déplace.

Chaque année, le succès de cette manifestation va croissant. N'hésitez pas à faire grossir le nombre de participants !

#### INSCRIPTION

#### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017

Madame, Monsieur .....

Adresse.....

Tél.....

Courriel.....

Participera (participeront) à l'opération  
« **Maisons Fleuries 2017** »

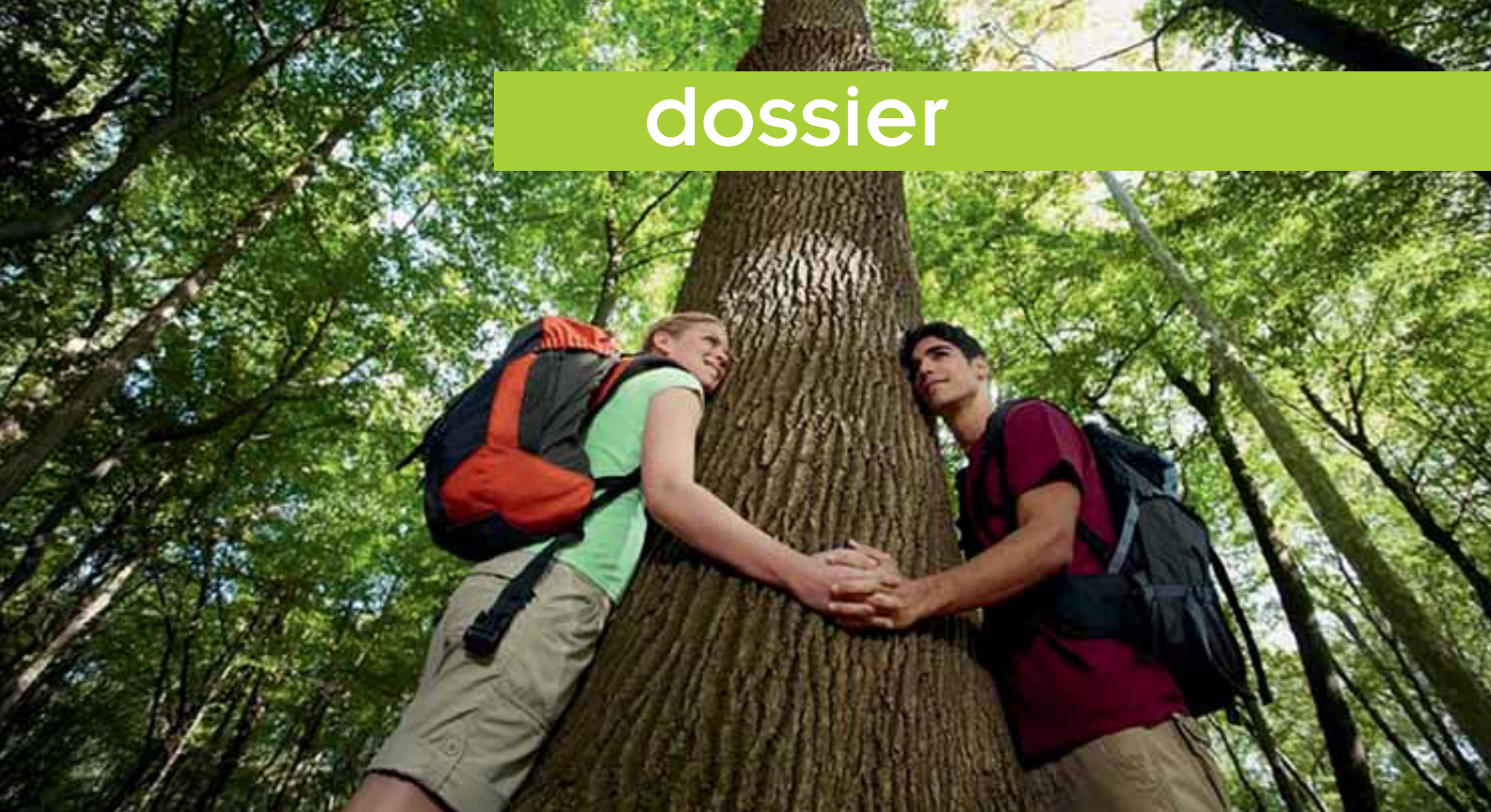
Bulletin d'inscription à transmettre en mairie de Vaulnaveys-le-Haut  
584 avenue d'Uriage, 38410 Vaulnaveys-le-Haut

#### EN SAVOIR +

Informations et inscriptions en mairie  
Tél. 04 76 89 18 05







## **Démocratie participative et développement durable au service de projets participatifs ! A vous de changer la donne !**

Depuis le début de la mandature, l'équipe municipale a souhaité associer la population dans la conduite de ses grands projets. Dans cette démarche, la Municipalité souhaite encore aller plus loin.

La population a en effet pris part à la réflexion du réaménagement du bourg en participant aux ateliers animés par les Pressés de la Cité. Plusieurs réunions publiques ont également permis de tenir informée la population sur l'avancée des projets structurants et de créer une dynamique de concertation.

Enfin, les Conseils municipaux des enfants et des jeunes ont été créés pour favoriser un dialogue fécond avec la jeunesse de Vaulnaveys et accompagner la réalisation de projets répondant aux attentes des principaux usagers de la commune, les jeunes.

Les commissions « Démocratie participative » et « Développement durable » souhaitent associer encore plus

étroitement les habitants de Vaulnaveys-le-Haut en proposant le lancement des ateliers participatifs autour du thème du développement durable.

### **COMMENT FONCTIONNERONT CES ATELIERS ?**

L'idée centrale est de laisser libre cours aux Vaulnaviards voulant agir sur le terrain du développement durable dans le cadre de projets collectifs, d'offrir la possibilité à chacun d'être force de changement.

Ces projets peuvent être modestes comme très ambitieux !

La seule obligation est que tout projet doit avoir un porteur de projet. Sans porteur de projet clairement identifié, il y a très peu de chance qu'il aboutisse.



## **80%\***

des Français souhaitent plus de démocratie participative

\* Chiffre Les Échos (mars 2016)

### **POURQUOI AVOIR RETENU LA THÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LANCER LES ATELIERS PARTICIPATIFS ?**

Le changement climatique et ses conséquences nous incitent à redoubler de volontarisme collectivement et localement pour changer la donne et participer à la transition énergétique. Si l'action communale stricto sensu est une nécessité, elle ne représente que le haut de l'iceberg en termes de changement de regard et de



pratiques. Associer le plus grand nombre est un impératif.

Le développement durable a également une dimension sociale importante qui paraît propice à l'action collective.

Le développement durable est au cœur de notre quotidien : les modes de déplacement et de consommation, la dépendance énergétique et ses conséquences, le tri des déchets, la relation que l'on a avec son environnement de vie, son territoire, l'emploi, la solidarité, etc.

### A QUELLE DATE SERONT-ILS LANCÉS ?

La première rencontre a été fixée le jeudi 8 juin 2017 en salle du Conseil municipal en mairie de 20h30 à 22h30. Ce premier temps d'échanges se terminera par un pot de l'amitié.

### QUEL PUBLIC CONCERNÉ ?

Tous les habitants de Vaulnaveys-le-Haut ayant 16 ans et plus ! Tout le monde a sa place dans un atelier participatif. Étant convaincus par les vertus de la parité, la participation des hommes est autant souhaitée que celle des femmes ! Étant convaincus par la richesse des échanges intergénérationnels, les ateliers sont ouverts de 16 à 116 ans !



## Vous avez dit « développement durable » ?

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* », citation de M<sup>me</sup> Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/social/écologie) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

■ **La dimension économique :** développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes

de production et de consommation durables ;

■ **La dimension sociale :** satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture...

■ **La dimension environnementale :** préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.

### QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS ?

La première rencontre aura pour objet de faire connaissance, vous présenter les grandes lignes de l'esprit des ateliers participatifs, de faire émerger vos attentes et de structurer les ateliers.

Une des conditions de bon fonctionnement de tout atelier participatif est de s'appuyer sur le volontarisme de chacun. Par conséquent, votre présence ne se traduira par aucun engagement formel ! Seul votre volontarisme suffira. Les ateliers seront ce que vous en ferez !

### QUELS SONT LES MOYENS FINANCIERS ALLOUÉS AUX ATELIERS ?

La réponse à cette question dépendra des projets proposés par les ateliers. Le Conseil municipal soutiendra financièrement des projets et les accompagnera à l'échelle de la Métropole, du Département, de la Région mais aussi au niveau de l'État et à l'échelle de l'Union européenne. Très souvent les montages financiers sont additionnels car les capacités financières des communes sont limitées. Une recherche de financements croisés sera nécessaire.





# 40kg

## par an et par personne

c'est le nombre de kilos que le compostage des déchets organiques permet d'éliminer.



# 29kg

## par an et par personne

c'est ce que représente le gaspillage alimentaire (dont 7 kg d'aliments encore emballés)

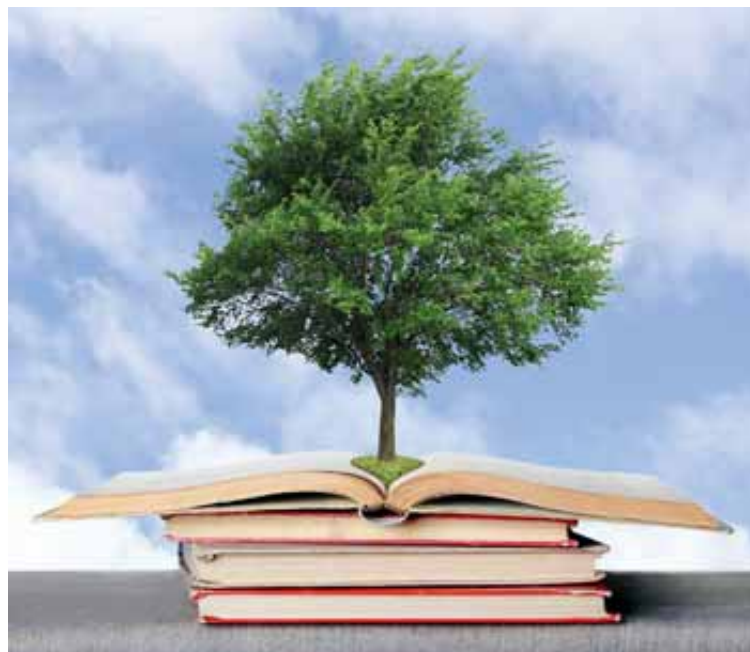
# 24kg

c'est le poids annuel moyen par foyer de publicité non adressée.

*Données extraites de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)*

### Le saviez-vous ?

- 80% des ressources fossiles (charbon, pétrole et gaz) sont responsables des trois quarts des émissions carbonées de l'humanité
- Oui, l'industrie émet le plus de particules fines à l'échelle de la France (31% du total)! Mais le trafic routier est le premier responsable de la pollution dans les agglomérations (15% du total).
- Le chauffage du secteur résidentiel et tertiaire représente 30% du total des émissions de particules fines.
- L'agriculture et la sylviculture représentent 20 % des émissions de particules fines.



## La démocratie participative, en 2 mots

La démocratie participative désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques.



### Agenda participatif

**Jeudi 8 juin à 20h30**

**Lancement des ateliers participatifs**  
> salle du Conseil municipal en mairie

**Vendredi 9 juin à 18h**

**Safari photo organisé par les Conseils municipaux des Enfants et des Jeunes ; à partir de 20h repas partagé**  
> place du Champ de Foire  
(en salle du Foyer pour tous en cas de repli)

**Vendredi 16 juin à 18h**

**Conseil Municipal des Enfants public, apéritif partagé**  
> salle polyvalente

**Vendredi 30 juin à 20h**

**Bilan mi-mandat**  
> salle polyvalente

## **Logement social : visite très encourageante de Violaine Demaret, Sous-préfète**

Lancée à l'initiative de la Municipalité, la visite du 22 mars de Violaine Demaret, Sous-préfète et Secrétaire général de la préfecture de l'Isère, a permis de faire le point sur le logement social de la commune.

La visite de la Sous-préfète a commencé par une brève présentation de la commune en salle du conseil, puis le thème du logement social a largement été abordé, en commençant par le cadre légal et les obligations récentes pour Vaulnaveys-le-Haut: depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et son intégration à la Metro, l'article 55 de la loi SRU impose à la commune d'atteindre 25 % de logements sociaux.

La commune a évoqué les difficultés qu'elle rencontre pour créer du logement social, disposant de peu de foncier en propriété et ayant déjà réalisé des opérations sur le foncier lui appartenant. Les bailleurs sociaux ont également fait part de leurs difficultés à monter des opérations sur ce territoire au regard du prix du foncier et du classement en zone 3 de notre commune (zone où les loyers locatifs sociaux sont les plus faibles). Le manque d'emplois sur la commune est également un problème qui impose beaucoup de déplacements aux habitants. La problématique des transports



*De gauche à droite : Philippe Gravier, Directeur du Service logement et construction de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ; Emmanuel Cuniberti du Pôle Urbanisme et planification de la DDT ; Violaine Demaret, Sous-préfète de l'Isère ; Jean-Yves Porta, Maire ; Anne Garnier, adjointe en charge de l'action sociale ; Denis Degrelle, chef du bureau de l'aménagement des territoires.*

compte-tenu de la situation géographique de la commune a également été évoquée: la faible desserte en transport en commun et l'insuffisance des pistes cyclables conduisent les habitants à se déplacer majoritairement en voiture.

Ces difficultés évoquées, la Municipalité a cependant réaffirmé sa ferme volonté de créer du logement social sur la commune. Un point a été fait sur les réalisations faites au cours des trois dernières années dans le centre-bourg et à Uriage (période correspondant à la 2<sup>e</sup> période triennale du Plan Local de l'Habitat).

Bien que loin des objectifs fixés par la loi SRU, les objectifs fixés dans le PLH avec la création de 46 logements locatifs sociaux ont été

tenus pour cette période.

Cette visite de terrain, très appréciée des élus vaulnaviards, a permis d'évoquer les projets à venir, notamment sur les secteurs du moulin et d'Uriage, avec le projet de logements adaptés aux seniors.

Très à l'écoute, Madame Demaret a pris le temps d'appréhender les difficultés de Vaulnaveys-le-Haut pour atteindre les objectifs fixés par la loi. Tous ces éléments lui permettront de prendre une décision quant à la mise en carence ou non de la commune.

### **Vous avez-dit « commune carencée » ?**

Une commune qui n'a pas atteint ses objectifs triennaux de rattrapage en matière de logements sociaux au titre de la loi SRU peut être déclarée par le préfet en état de carence, en application duquel le préfet peut prendre des sanctions envers la commune.

### **Ce que dit la loi Solidarité renouvellement Urbain (article 55)**

La loi SRU impose, dans les communes de plus de 3 500 habitants (1 500 habitants en Ile-de-France) appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant une commune de plus de 15 000 habitants, un nombre de logements locatifs sociaux supérieur à 25 % du total des résidences principales.



# Une prime à l'achat pour un vélo à assistance électrique

Un nombre croissant de Vaulnaviards et Saint-Martinois abandonnent leur voiture pour se rendre à vélo à leur travail dans l'agglomération grenobloise. Un peu sportifs et surtout téméraires, les cyclistes se jouent des bouchons quotidiens, se faufilant entre les autos dans une combe de Gières à réputation accidentogène, bravant souvent pluie et froid. Ils ne renâclent pas à l'effort dans la côte au retour en fin de journée. Ils se sont résignés à faire ce choix quelques fois pour raisons financières, d'autres constatant que l'offre en transport en commun ne leur permettrait pas autant d'autonomie et la même liberté dans

leurs horaires de déplacement. On constate ces derniers temps que les utilisateurs de vélos à assistance électrique (VAE) sont venus grossir ce contingent.

On ne peut que se réjouir de la décision récente de l'État d'accorder une aide pour l'acquisition d'un VAE neuf. Il accorde, sous conditions, une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf n'utilisant pas de batterie au plomb depuis le 19 février 2017 et jusqu'au 31 janvier 2018.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de remplir un formulaire en ligne sur le site de l'Agence de services et de paiement. Les conditions d'attribution sont énoncées dans

l'article D.251-2 du code de l'énergie. Le montant de l'aide est fixé à 20 % du coût d'acquisition, hors options, toutes taxes comprises, sans être supérieur à 200 euros.

Pour accéder au télé service : [portail-bonusvelo.asp-public.fr](http://portail-bonusvelo.asp-public.fr)



# Schéma de mobilité territoire Grand Sud Métropolitain



Le SMTC a dévoilé les grands enseignements de sa concertation menée par l'AURG\* sur les déplacements pour le Grand Sud. La démarche en co-construction associait aux Autorités Organisatrices de la Mobilité\*, un panel de 40 citoyens tirés au sort, des associations et élus du territoire.

## La réflexion portait principalement sur :

- La desserte et le schéma de rabattement sur les transports en commun (marche, vélo, P+R, voiture partagée, etc.) ;
- Les actions favorisant l'usage du vélo et des usages partagés de l'auto.

## Les grands principes proposés :

- Hiérarchiser l'offre de transports en commun pour répondre à la

diversité des besoins de déplacements ;

- Intégrer aux voiries structurantes des aménagements pour les cycles et les transports en commun.

## Plus près de nous à partir de septembre :

- Transformation de la ligne Flexo 69 (Vizille –Saint-Martin d'Hères) en Proximo pour un cadencement à 20 min aux heures de pointe (le transport scolaire vers Vizille serait assuré par cette ligne) ;
- Prolongement de la ligne 65 (Vizille-Brié-Eybens) vers Grand Place ;
- Expérimentation des usages partagés de l'auto entre Vizille et Gières.

## Le Plan de déplacement Urbain

## en cours de révision devrait permettre d'approfondir la démarche :

- Coordination des offres et tarification avec le Grésivaudan pour Uriage ;
- Aménagement de priorité pour les transports en commun dans la combe de Gières ;
- Aménagements pour cycles dans la combe.

Pour l'horizon 2020-2030, les réflexions portent sur une liaison tram-train Grenoble-Vizille.

Pour accéder aux documents du schéma de mobilité Grand Sud rendez-vous sur le site de la mairie [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)

\*AURG: Agence de l'Urbanisme de la Région Grenobloise

\*AOM: autorité organisatrice de mobilité



HOMMAGE

## Emmanuel Arnould nous a quittés

Avec le décès d'Emmanuel Arnould, notre commune a perdu l'un de ses serviteurs les plus exemplaires. Trop tôt disparu, à l'âge de 53 ans, Manu, comme tout le monde l'appelait, était un des piliers des services municipaux.

Responsable des équipes en charge du périscolaire, il assurait avec efficacité et discrétion toute l'organisation des tâches. Toujours d'humeur égale, souriant, organisé et respectueux des autres, il avait su gagner la confiance, le respect et l'affection des personnels qu'il encadrait en alliant rigueur et gentillesse. Et on pouvait toujours compter sur son professionnalisme pour la préparation et la réussite de toutes les cérémonies, quelles qu'elles soient.

Sa disparition a été un grand choc pour tous ceux qui l'ont connu car son courage face à la maladie forçait l'admiration et entretenait l'espoir d'une autre issue. Il s'est battu jusqu'au bout, sans doute aidé par l'idée de profiter des locaux flambants neufs qui seront livrés à la rentrée et dans la création desquels il s'était investi.

Les élus, tous les personnels de la commune, et plus particulièrement ceux du scolaire et du périscolaire, les parents, les enfants, tous ceux qui l'ont côtoyé garderont de lui un souvenir ému.

*A Madame Arnould  
et ses enfants,*

*Nous vous adressons nos plus sincères  
condoléances. Nous souhaitons vous donner  
tout notre soutien en ces moments difficiles.*

*Nous avons de merveilleux souvenirs de  
moments passés auprès de Manu.*

*Nous n'oublierons jamais sa sincérité et sa  
gentillesse. Il y aura toujours une place pour  
lui dans nos cœurs.*

*Nous vous embrassons.*

*Le Conseil municipal des jeunes*



# Un partenariat gagnant entre la bibliothèque et le centre de loisirs

Depuis plusieurs années déjà, la bibliothèque de Vaulnaveys-le-Haut et le centre de loisirs « La Tanière enchantée » organisent régulièrement des rencontres, des manifestations communes. Appréciés par les enfants, les familles mais également les adhérents de la bibliothèque, ces temps méritent un coup de projecteur.

Ainsi, avant chaque période de vacances, Laëtitia Du Rosier (responsable de la bibliothèque municipale) et Simon Peyrache (directeur du centre de loisirs) se réunissent afin de préparer les séances. Les contenus varient en fonction de l'âge des enfants qui seront accueillis mais aussi selon les projets portés par les deux services. Trois types de rencontres structurent ce partenariat.

## LES EMPRUNTS D'OUVRAGES ET LE TRAVAIL AUTOUR DE LA RESPONSABILISATION

L'autonomie fait partie pleinement des valeurs que souhaite transmettre le centre de loisirs aux enfants. Parallèlement, la bibliothèque vise à accompagner l'épanouissement culturel et la découverte à partir du prêt de livres notamment. Une caisse d'ouvrage est donc mise à disposition du centre de loisirs lors de chaque période de vacances. L'enjeu est de faire plaisir aux enfants tout en aiguisant leur curiosité intellectuelle. Durant toute la période, un petit groupe d'enfants est responsable du rangement quotidien des livres qui sont utilisés principalement pour le « temps calme ». A la fin des vacances, ce même petit groupe fait l'inventaire avant de rendre les livres à la bibliothèque.

## LES TEMPS D'ACCUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE

Les enfants, accompagnés de leurs animateurs, se rendent régulièrement à la bibliothèque

afin d'y écouter des contes et des lectures, pour s'offrir un moment de lecture solitaire ou bien pour suivre des ateliers autour du livre. Pour les plus jeunes, on favorisera des temps d'écoute en variant les formes et contenus (contes, lectures à plusieurs voix...). Pour les plus grands, l'idée est de leur permettre de prendre en main le lieu et de les laisser découvrir les nombreux ouvrages qu'il renferme. On apprend également aux enfants à choisir pour les autres, en leur demandant d'emprunter aussi des livres qui pourraient plaire aux copains du centre de loisirs.

## LES « GOÛTERS PHILO », UN TEMPS POUR RÉFLÉCHIR ET ÉCHANGER

Ces temps plus particuliers concernent plutôt le groupe des plus grands au centre de loisirs (tranche d'âge des 9/13 ans). En lien avec deux associations partenaires de la bibliothèque (« Diaphilo » pour l'animation du débat philosophique et « La Parlote » pour l'introduction contée), ces temps d'échange et de réflexion sont ouverts aux enfants inscrits au centre de loisirs mais également à ceux résidant sur Vaulnaveys-le-Haut et ses alentours. Les sujets sont choisis en fonction des questionnements que font remonter les enfants aux animateurs ou en fonction de l'actualité de notre société (comme par exemple, une famille / des familles ou rumeurs et préjugés). Très apprécié de tous, le temps de débat est construit sur l'écoute et le respect de la parole de l'autre. Il



se termine sur une collation afin que chacun puisse revenir sur ce qui l'a intéressé, questionné.

Ce partenariat démontre ainsi tout son intérêt aussi bien pour le centre de loisirs que pour la bibliothèque. Favoriser des rencontres entre ces deux services crée une richesse que leurs responsables s'attachent à cultiver avec ardeur.

*Un temps d'échange lors d'un « goûter philo » en octobre 2016.*

*Introduction contée lors d'un goûter philo en octobre 2016.*



### EN SAVOIR +

#### > BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Laëtitia du Rosier (responsable de la bibliothèque)  
71 place du Champ de Foire 38410 Vaulnaveys-le-Haut  
Tél. 04 76 89 25 05  
Courriel: [bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr](mailto:bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr)  
[bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr](http://bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr)

#### > LE CENTRE DE LOISIRS

Simon Peyrache (directeur du centre de loisirs La Tanière enchantée)  
Permanence du directeur chaque mardi en période scolaire entre 16h30 et 18h à l'école Jules Bruant  
Tél. 06 18 12 21 20  
Courriel: [simon.aclnap@yahoo.fr](mailto:simon.aclnap@yahoo.fr)

ENVIRONNEMENT

# **MUR|MUR 2 :** **une campagne d'isolation et de rénovation** **énergétique des logements**

**Plus de confort, des économies d'énergie et un bien immobilier valorisé: isoler thermiquement son logement présente bien des avantages. Une initiative de la Métro vous soutient dans cette démarche.**

## **UN DISPOSITIF QUI A FAIT SES PREUVES**

Suite au succès du dispositif Mur|Mur (2010-2015) qui a permis la rénovation énergétique de près de 4500 logements en copropriété, la Métropole a lancé en avril 2016 son nouveau dispositif « Mur|Mur 2 » qui concerne également cette fois les maisons individuelles. La rénovation énergétique des logements est en effet une action indispensable pour réussir la transition énergétique de notre territoire en faveur de laquelle la Métropole s'investit pleinement.

## **LES MAISONS INDIVIDUELLES MAINTENANT CONCERNÉES**

Apporter des réponses et accompagner les propriétaires de maison individuelle qui souhaitent isoler leur logement, changer leurs menuiseries, rénover leur système de chauffage, telle est l'ambition de la Plateforme de rénovation Mur|Mur 2. Accompagnés gratui-

tement dans toutes les étapes de leur projet, les propriétaires peuvent en outre bénéficier d'aides financières pour réaliser un audit énergétique et pour réaliser des travaux, ainsi qu'une mise en contact avec des groupements d'entreprises labellisées, spécialistes de la rénovation énergétique.

Pour bénéficier de ces aides et de cet accompagnement personnalisé, les propriétaires peuvent contacter l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC). Ce service, neutre et indépendant, permet de réaliser des projets de rénovation dans les meilleures conditions de fiabilité et de sécurité.



## **FAITES-VOUS ACCOMPAGNER DANS CETTE DÉMARCHE**

Engager des travaux d'isolation apporte une diminution de la facture énergétique, améliore le confort aussi bien en hiver qu'en été face aux fortes chaleurs et augmente la valeur patrimoniale d'une maison ou d'un appartement en copropriété.

### **EN SAVOIR +**

**Agence Locale de l'Énergie et du Climat**  
14 avenue Benoît Frachon  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 76 00 19 09  
Site internet : [www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)



## ENVIRONNEMENT

# Brûlage à l'air libre de déchets végétaux : une pratique proscrite

Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique.

Ainsi en France, la mauvaise qualité de l'air cause 42 000 décès prématurés par an, réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie, et est à l'origine de maladies et d'insuffisances respiratoires.

C'est pourquoi en Isère, le brûlage des déchets verts est réglementé par deux arrêtés préfectoraux :

- l'arrêté du 18 novembre 2013, en ce qui concerne les particuliers ;
- l'arrêté du 12 mai 2016, en ce qui concerne les agriculteurs et les forestiers.

Pour les particuliers, le brûlage est interdit. En cas d'infraction, le montant de l'amende peut aller jusqu'à 500 euros.

## QUELS DÉCHETS SONT CONCERNÉS ?

Ces mesures concernent tous les déchets issus des activités de jar-

dinage (taille des haies, élagage, tontes de gazon, nettoyage des massifs) ; ainsi que les végétaux coupés (ou sur pieds) dans le cadre des activités agricoles et forestières.

## QUE FAIRE DE CES DÉCHETS VERTS ?

Ils peuvent être :

- compostés et utilisés comme fertilisants (déchets de tonte, déchets de jardin, déchets alimentaires) ;
- broyés et utilisés comme paillage (déchets de tailles) pour conserver l'humidité des sols ou empêcher l'herbe de pousser ;
- transportés à la déchèterie la plus proche.

## EN SAVOIR +

### Déchèterie métropolitaine

Route D5E  
38410 Vaulnaveys-le-Haut  
Tél. 0 800 50 00 27

UN SEUL FEU DE  
**50 KG DE VÉGÉTAUX**  
ÉMET AUTANT DE PARTICULES QUE



**Rouler 18 400 km**  
avec une voiture essence récente



**Rouler 5 900 km**  
avec une voiture diesel récente



**Chauffer 3 mois un pavillon**  
équipé d'une chaudière fuel performante\*

\* données Air Rhône-Alpes

**L'APPORT DES VÉGÉTAUX EN DÉCHÈTERIE**  
(TRAJET DE 20KM SUPPOSÉ) EST  
SYSTÉMATIQUEMENT PLUS FAVORABLE  
QU'UNE COMBUSTION SUR PLACE POUR LA  
QUALITÉ DE L'AIR.



## ENVIRONNEMENT

# Une application pour lutter contre l'ambrosie

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée de France par l'ambrosie. La concentration dans l'air de ces pollens allergènes y est de plus en plus forte. Une véritable gêne pour les 10 % de la population souffrant de cette allergie.

Chacun peut participer activement à la lutte grâce au site [www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr) et à sa nouvelle application smartphone gratuite. Tout possesseur d'un smartphone peut photographier la zone infestée et transmettre ce signalement.

ENVIRONNEMENT

# La réglementation et protection des boisements, un outil qui peut aider les communes à assurer l'équilibre entre l'espace agricole et l'espace forestier



Les communes de Vaulnaveys-le-Haut et d'Herbeys se sont associées pour établir leur projet de réglementation et protection des boisements. Au cours de l'année 2016, elles ont sollicité à cet effet le Département de l'Isère. Ce dernier a validé leur demande et la première séance de travail plénière a eu lieu en mairie le 26 janvier 2017.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

La réglementation et protection des boisements est un outil à la disposition des communes pour garantir l'équilibre entre espace agricole et espace forestier. De compétence départementale, sa mise en œuvre est portée et financée par le Département (seuls les frais d'enquête publique sont à la charge des communes).

## QUELS EN SONT LES ACTEURS ?

Le Département constitue une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)

composée pour les deux communes d'élus, de représentants de la profession agricole, de représentants des propriétaires fonciers et forestiers, ainsi que d'élus et techniciens du Conseil départemental, des services de l'État, de personnes qualifiées pour la protection de la nature. Cette CIAF est présidée par un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal de Grande Instance.

## TROIS OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI

- Favoriser une meilleure répartition des terres entre l'agriculture, la forêt, les espaces de nature ou de loisirs et les espaces habités ;
- Assurer la préservation des milieux naturels et des paysages remarquables ;
- Participer à une gestion équilibrée de la ressource en eau et à la prévention des risques naturels.

## INTÉRÊTS ET ENJEUX POUR LES COMMUNES

- Maintenir à la disposition de l'agriculture des terres qui contribuent à un meilleur équilibre économique des exploitations,
- Préserver certains milieux et paysages ouverts afin d'éviter le boisement préjudiciable de ces espaces,
- Prévenir les préjudices ou nuisances des boisements par rapport aux parcelles agricoles voisines, aux espaces habités, aux espaces de loisirs et aux voies affectées à l'usage public.

## EN QUOI CELA CONSISTE ?

Sur une base cartographique à l'échelle parcellaire, il s'agit de définir trois périmètres :

- Un périmètre où le boisement est libre ;
- Un périmètre où le boisement (semis, plantations ou replantations) est interdit ;
- Un périmètre où le boisement est réglementé (liste d'espèces interdites, respect de distances de recul vis-à-vis des parcelles agricoles, des cours d'eau, des voies et chemins à usage public, ainsi que des lieux habités).

## FINALISATION DE LA PROCÉDURE

Le projet de réglementation sera soumis à enquête publique puis, après prise d'un arrêté par le Président du Conseil départemental, sera annexé au PLU des communes (puis au PLUI lorsque celui-ci sera applicable). La procédure dure environ 18 mois.





# Portrait climatique COP22

## Loren et Vincent Beffara

Originaire de Genève pour elle et de Lyon pour lui, Loren et Vincent Beffara sont arrivés sur la région grenobloise en septembre 2015 pour des raisons professionnelles. Mathématiciens tous les deux, Loren (32 ans) est enseignant-chercheur à l'Université de Grenoble-Alpes et Vincent (40 ans), titulaire d'un poste de recherche au CNRS. C'est en décembre 2015 qu'ils emménagent à Vaulnaveys-le-Haut dans une maison individuelle située dans le hameau du Fajaret.

### DES CHOIX DE VIE ÉCOLOGIQUEMENT « VERTUEUX »

Convaincus que chacun doit prendre sa part dans la lutte contre le changement climatique, ils cultivent un petit potager familial et chauffent leur habitation avec un chauffage au bois à foyer fermé performant (2 bûches/jour en hiver).

Mais dans leur fonctionnement quotidien, c'est sur leur mode de déplacement qu'ils ont concentré leur effort.

### UNE ALTERNATIVE AU TOUT VOITURE CONVAINCANTE

Amenés chaque jour à faire le déplacement Le Fajaret – campus universitaire, ils ont opté pour un déplacement en vélo à assistance électrique (VAE) par tout temps (sauf fortes intempéries), de nuit comme de jour (l'éclairage LED étant performant).

Effet « boule de neige » ou démonstration par l'exemple, ils ont déjà fait des émules : dans leur laboratoire de recherche, de plus en plus de collaborateurs ont fait le même choix (sept de plus en un an).

### QUELQUES AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES

- Un itinéraire Uriage – Gières à sécuriser (notamment à la descente) : aménagement d'une vraie piste cyclable en site propre ou au minimum, d'une bande cyclable protégée pour la descente.
- Des lieux de stationnement adaptés et sécurisés pour les deux roues : que ce soit sur le lieu de travail ou dans les espaces publics, seule la voiture bénéficie aujourd'hui de lieux de stationnement dédiés et éventuellement surveillés ou sécurisés. Or un VAE est beaucoup plus facile à voler qu'une voiture.

### QUEL BILAN TIRER DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Après un peu plus d'une année de fonctionnement, Loren et Vincent ne regrettent pas leur choix.

Au-delà de l'intérêt économique, de la réduction d'émission de particules fines et de gaz à effet de serre, ils apprécient également l'effet de coupure physique que cela leur procure après une journée de travail plutôt sédentaire.

Équipés de deux sacoches, leurs vélos leur permettent de faire leurs courses quotidiennes au jour le jour, en privilégiant commerces de proximité et circuits courts. Une voiture reste malgré tout indispensable pour les achats encombrants et les jours de fortes intempéries mais un même lieu de travail leur permet de covoiturer.

Enfin, l'éventualité d'une famille qui s'agrandit reste pour eux compatible avec leur choix : des équipements sécurisés pour transporter les enfants sont aujourd'hui disponibles et fonctionnels.



Loren et Vincent Beffara



## Quelques chiffres clés



Acquisition au printemps 2016 de deux VAE : environ **3 000 euros** le vélo

Distance domicile – travail : environ **30km/jour** (et en une année ils ont déjà parcouru un peu plus de **3 000 km** pour leurs déplacements professionnels)

Dénivelé : **600 m**

Vitesse avec l'assistance : inférieure ou égale à **25 km/h** (moteurs non débridés) mais pouvant atteindre **60 km/h** à la descente

**Temps moyen du trajet :** environ **30 mn** à la descente, **40 mn** à la montée quelle que soit la densité du trafic routier, contre au mieux **25 mn** en voiture lorsque la circulation est fluide

**Autonomie**  
**1 charge de batterie tous les 2 jours** (2 allers-retours), sachant que les batteries actuelles (environ 800 euros) supportent 800 à 1 000 charges



GENS D'ICI

## **Claude Salvi** **Capitaine des sapeurs-pompiers de** **Vaulnaveys-le-Haut, un homme** **engagé !**

Natif de Brié-et-Angonnes, Claude Salvi est vaulnaviard depuis 1987. Il est fonctionnaire d'Etat depuis 1981, personnel civil travaillant au Ministère de la Défense, basé à Varcès au 7<sup>e</sup> régiment du matériel en charge du maintien de tous les véhicules de quatre bataillons de l'armée de terre (7<sup>e</sup> BCA et 93<sup>e</sup> RAM Varcès, 13<sup>e</sup> BCA Chambéry, 27<sup>e</sup> BCA Annecy). Il exerce la fonction de responsable d'atelier.

Marié, père de famille et grand-père de deux petits-enfants, âgés de 6 et 3 ans, il a une passion, la moto, qui lui permet de s'évader, de se « vider » la tête. Son « petit » 1300 cm<sup>3</sup> l'emmène sur les routes de montagne dès les premières journées de printemps... lorsque ses engagements de sapeur-pompier le lui permettent.

**54**  
sapeurs-pompiers  
à la caserne de Vaulnaveys

En effet, depuis 1992, Claude Salvi est tombé dans la marmite des pompiers de Vaulnaveys et n'en est pas ressorti. Il a rencontré la grande famille des pompiers portée par ses valeurs d'entraide. De sapeur il devient caporal, puis sergent, adjudant et lieutenant. Depuis 2012, il est capitaine des

sapeurs-pompiers de la caserne de Vaulnaveys et donc adjoint du centre de secours Romanche auquel sont rattachées les communes de Brié-et-Angonnes, Herbeys, Jarrie, Chamrousse et Vizille. Cela représente 220 sapeurs-pompiers volontaires.

Pour devenir gradé, Claude Salvi rappelle qu'il faut suivre des formations, chacune sanctionnée par un examen. A titre d'exemple, pour devenir officier, il faut suivre cinq semaines de formation.

La caserne de Vaulnaveys compte aujourd'hui 54 sapeurs-pompiers dont trois infirmiers et 20% sont des femmes. La caserne est le résultat du regroupement débuté en 2003 avec Vaulnaveys-le-Bas et terminé en 2010 avec Saint-Martin d'Uriage.

La caserne a également une section de jeunes sapeurs-pompiers de 12 ans à 17 ans. A 17 ans, le jeune peut suivre une formation pour devenir sapeur qui dure une année afin d'être opérationnel dès 18 ans. La section de JSP est composée d'une vingtaine de jeunes. Ce travail avec la jeunesse est essentiel pour assurer le renouvellement des générations. La moitié des JSP sont des jeunes filles.

Claude Salvi insiste sur l'engagement quotidien des sapeurs-pompiers. Outre les 40 heures par an de formation conti-

nue obligatoire sans quoi le sapeur perd ses compétences et ne peut plus exercer, la grande disponibilité est une nécessité.

Les gardes du week-end débutent le vendredi à 18h00 jusqu'au lundi matin 6h00 toutes les cinq semaines. Les gardes de semaine de nuit courent du lundi au jeudi (de 18h00 à 6h00) toutes les trois semaines.

La journée, ce sont les pompiers disponibles (qui sont sur la commune soit en congés, soit travaillant localement) qui interviennent.

La caserne de Vaulnaveys-le-Haut réalise 550 interventions par an, cela se traduit en moyenne par une centaine d'interventions pour le capitaine Salvi.

Il rappelle qu'être pompier c'est être au service des autres dans des moments de forte détresse. C'est un engagement humain et émotionnel important qu'il faut savoir gérer.

Il conclut en insistant sur un point : ce dévouement aux autres se traduit par une plus grande absence auprès de ses proches. Il souhaite rendre un profond hommage à son épouse et à son fils qui ont accepté ses absences répétées durant toutes ces années.



## ACTEURS ECO LOCAUX

# Une « coach de vie » à Uriage

Charlotte Beydon, coach de vie, sophrologue et conseillère en nutrition certifiée, a installé son nouveau cabinet au 2885 avenue d'Uriage, face au parc. Bien que spécialisée dans l'accompagnement des victimes de viol, d'agressions sexuelles et

leurs proches, elle s'occupe aussi d'autres thématiques: gérer ses émotions et son stress, préparer un examen, apprendre à aimer son corps (avec ou sans perte de poids), et bien plus... (sur rendez-vous uniquement).

### EN SAVOIR +

Tél. 07 69 03 43 89

Courriel: [beydon.charlotte@gmail.com](mailto:beydon.charlotte@gmail.com)

Site: [www.charlottebeydon.com](http://www.charlottebeydon.com)

Facebook:

Charlotte Beydon – Life Coach & Sophrologue

## ACTEURS ECO LOCAUX

# Nouveau nom et nouveau chef pour le restaurant du golf!

Le printemps est synonyme de changement pour le restaurant du golf d'Uriage. Tout d'abord, à l'occasion de son passage en EPIC et en l'honneur du patrimoine de la commune, celui-ci a été rebaptisé « La brasserie des Alberges ».

Mais surtout, son équipe a eu récemment le plaisir d'accueillir Joël Colasuonno, chef cuisinier chevronné, passionné, et impatient de vous faire découvrir sa cuisine goûteuse et colorée. Une cuisine traditionnelle, parfois revisitée à l'image du gratin d'andouillettes au Saint-Marcellin, l'une des spécialités de Joël.

La brasserie des Alberges est ouverte à tous, tous les midis, toute l'année.

### EN SAVOIR +

La brasserie des Alberges au Golf d'Uriage  
Tél. 09 54 01 23 72



## CCAS

# L'ADMR donne naissance à une nouvelle association

Le réseau ADMR s'est réorganisé et a créé le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'ADMR Famille Grésivaudan.

Cette association soutient les familles (avec des enfants de moins de 16 ans) lors de changement au sein du cercle familial: grossesse difficile, naissance, adoption, maladie, hospitalisation, difficultés dans la relation parents-enfants, etc.

L'ADMR Famille propose des solutions. Des professionnelles qualifiées TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) soutiennent les familles dans leur quotidien. Le tarif est calculé en fonction du quotient familial de la CAF après accord de celle-ci. Les sommes sont déductibles des impôts.

### EN SAVOIR +

N° unique pour le Grésivaudan  
Tél. 04 76 56 35 99



### Appel à bénévolat

L'ADMR Famille Grésivaudan recherche des bénévoles sur la commune. Vous avez quelques heures de libre à donner? Contactez l'ADMR au 06 76 49 22 74 ou au 06 87 28 50 88.

## ENFANCE JEUNESSE

# Appel aux dons

« Bonjour,  
Nous sommes le Conseil Municipal des Jeunes et nous souhaitons améliorer le jardin que nous avons créé l'an dernier. Pour réaliser ce projet, nous souhaiterions récupérer des plants de légumes, des fleurs, des plantes aromatiques, etc. Nous récupérerons également de vieux outils de jardin, même cassés, que nous réparerons! Si vous souhaitez nous soutenir, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie et nous passerons récupérer les objets à domicile! Nous vous remercions par avance! »



*Le Conseil Municipal des Jeunes*

HISTOIRE

# Centenaire de la mort de Serge Basset

## homme de lettres, auteur dramatique et journaliste français



**Le 29 juin 1917, mourait sur le front anglais, à la cote 65 près de Lens, Hippolyte, Gaëtan, Chapoton dit Serge Basset.**

L'histoire commence à Uriage-Bains lorsque Joseph Basset épouse Joséphine Heurard en 1871.

Le développement de la station thermal l'amène, quelques années plus tard, à devenir hôtelier et à créer une entreprise de diligences dans les écuries où s'implantera par la suite le garage Dalmasso. L'hôtel Basset se trouvait juste à côté, derrière l'hôtel du Midi. Ces deux hôtels ont disparu, remplacés par l'immeuble « les Feuillantines ». De cette union naissent quatre filles. En 1894, Joséphine devenue veuve, ne baisse pas pour autant les bras. Elle fait construire sur un terrain acheté à la famille Petiot un nouvel hôtel, au lieu-dit « La Tuilerie » : le Grand Hôtel Basset. Après le déclin de la station thermale d'Uriage, cet hôtel est vendu en 1961 au Service d'Action Sociale des Forces Armées et devient un centre de vacances pour les personnels militaires. En 1983, « l'hôtel des Armées », revendu à un promoteur immobilier, est transformé en appartements. Il prend le nom « Le Victoria ».

Eugénie, l'aînée des filles Basset, épouse le 12 septembre 1893, Hippolyte, Henri, Gaëtan, Serge Chapoton. Celui-ci est né à Grenoble le 23 juin 1865, ville où il

fait de brillantes études, avant d'intégrer le prestigieux lycée Louis-le-Grand à Paris. Il obtient le premier prix de dissertation au concours général. Licencié en lettres (grammaire et philosophie), il est d'abord professeur d'humanités et de rhétorique puis devient principal de collège (Saint-Marcellin, la Mure, Valence).

Après onze années passées au sein de l'Éducation nationale, cédant à une vocation irrésistible pour les lettres et le journalisme, il s'installe définitivement à Paris en 1897. Il prend le pseudonyme de Serge Basset. Serge, son 4e prénom, Basset, nom de jeune fille de son épouse. Il fonde la même année la revue littéraire « Matines », rédige des chroniques littéraires pour différents journaux : Le National, Gil Blas. Rédacteur et grand reporter au Matin il quitte ce quotidien en 1900, lorsque Gaston Calmette, directeur du Figaro, lui confie la rubrique théâtrale du journal, qu'il tient avec compétence et autorité durant treize ans. Il quitte alors le journalisme pour prendre la direction du théâtre Fémina, avenue des Champs-Élysées.

Auteur de nombreuses œuvres romanesques et dramatiques à succès, il fonde l'Association des

*Le Grand Hôtel Basset construit au lieu-dit « La Tuilerie ».*



Courriéristes de Théâtre et fait partie de plusieurs associations littéraires et journalistiques. Il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 31 décembre 1910.

A l'occasion de la Première Guerre mondiale, il redevient journaliste de grand reportage, travaillant pour l'Information puis pour Le Petit Parisien. Envoyé spécial de ce journal sur le front britannique, au matin du 29 juin 1917, avec des amis grands reporters: Gino Bedolo du Giornale d'Italia, Henry Ruffin correspondant de l'agence Havas, il est autorisé par l'état-major à se rendre près du front pour témoigner de la libération de Lens par les anglais. Toujours élégant et distingué, il cueille en chemin au milieu d'un monceau de ruines, une rose rouge qu'il met en cocarde à sa boutonnière (c'est pour cela qu'un rosier restera longtemps sur la tombe familiale de Vaulnaveys-le-Haut). Au sommet de la cote 65, à 300 mètres à peine de la première ligne allemande, bravant le danger, il s'adresse à Ruffin: «*Regarde comme c'est joli*», en lui montrant

Lens à leurs pieds. Un coup de feu claque. Serge Basset est touché en pleine poitrine et meurt peu de temps après dans les bras de son ami. Ses dernières pensées sont pour sa femme et ses trois filles et il rejoint dans la mort son unique fils Hubert, décédé en 1910 à 15 ans. Le lendemain, le ministre de la guerre, Monsieur Painlevé, lui décerne à titre posthume la Croix de Guerre avec palme.

Très apprécié, tant pour ses qualités humaines que professionnelles, les troupes anglaises lui rendent les honneurs militaires comme à un officier supérieur. Le 2 juillet 1917, en présence de nombreux soldats anglais et français, de son épouse soutenue par sa sœur Joséphine Thibaud, il est conduit à sa dernière demeure dans le petit cimetière de Noeux-les-Mines à une quinzaine de kilomètres de Lens. De nombreuses gerbes de fleurs parent le cercueil, marquant l'émotion profonde causée par la mort de ce brillant journaliste reconnu et apprécié. L'une d'elle, envoyée par le Maréchal Douglas

Haig, commandant en chef des forces britanniques en France, porte cette inscription: «*A mon ami Serge Basset*».

*L'église paroissiale ayant été partiellement détruite suite à des bombardements, c'est dans la chapelle provisoire du patronage catholique «Jeanne d'Arc» de Noeux-les-Mines qu'a lieu le service funèbre.*



*Les fusiliers anglais tirent trois salves, en l'honneur de Serge Basset.*



*Le cercueil de Serge Basset, déposé sur une prolonge d'artillerie britannique attelée de six chevaux, est accompagné par deux compagnies de fusiliers en armes du Royal East Kent Régiment. Il traverse le petit village de Noeux-les-Mines.*





# Chez nos voisins



## CHAMROUSSE

### Ouverture estivale des remontées mécaniques

#### Télécabine de la Croix de

#### Chamrousse :

Les 17 et 18 juin (sous réserve de conditions météo favorables, décision prise le mercredi).

Tous les jours du 24 juin au 27 août.

Weekends de septembre : 2 et 3 ; 9 et 10 ; 16 et 17 ; 23 et 24 (sous réserve de conditions météo favorables, décision prise le mercredi).

#### Télesiège de Bachat Bouloud :

Tous les jours du 8 juillet au 27 août 2017.

Au-delà des paysages somptueux que l'on peut apprécier à Chamrousse, l'été

est aussi l'occasion de superbes randonnées et de nombreux événements qui rassemblent autant les familles que les plus sportifs.

Les mois chauds se vivent de différentes manières à la montagne : bien sûr, les randonnées qui se redécouvrent tous les ans sur les sentiers de Chamrousse, mais aussi de nouvelles sensations à expérimenter : parcours dans les arbres, tyroliennes, via ferrata, escalade, tir à l'arc, équitation mais aussi tous les sports de descente qui se déclinent avec l'utilisation des remontées mécaniques, etc.

### Nouveautés 2017

Nouvelle piste verte de VTT au départ de La Croix de Chamrousse, arrivée Chamrousse 1650.

Des travaux de terrassements ont été réalisés afin de permettre au plus grand nombre de s'initier à la pratique du VTT de descente (communément appelé "DH"). La piste sera adaptée afin de profiter en douceur d'une balade en roues libres et du paysage environnant.

Cet été, ce n'est pas moins d'un événement par semaine qui vous attend sur les pentes de Chamrousse. Familial ou sportif, culturel ou compétitif, n'hésitez pas à consulter le site internet [chamrousse.com](http://chamrousse.com) pour trouver toutes les infos et les bons plans.

## SAINT-MARTIN D'URIAGE

### Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire des Jeux Olympiques de 1968 – Appel à témoignages

50 ans bientôt, mais l'esprit olympique est toujours bien présent à Grenoble et dans les communes qui ont participé à cet événement mondial. Un important programme de célébrations est en cours d'élaboration, visant à la fois à revenir sur ce qui a durablement marqué notre territoire commun, mais aussi à partager et transmettre les valeurs qui ont sous-tendu ce vaste effort collectif.

Saint Martin, qui à l'époque ne constituait qu'une seule et même commune avec une partie de Chamrousse, a bien évidemment décidé de prendre une part active à cette célébration pour laquelle la ville de Grenoble ainsi que de nombreux acteurs sont d'ores et déjà mobilisés.

Les personnes ayant des documents, des images, des objets ou des témoignages sur cette période sont invitées à contacter la Mairie de Saint Martin d'Uriage.

### EN SAVOIR +

Tél. 04 76 59 77 18

Courriel : [jo1968@mairie-smu.fr](mailto:jo1968@mairie-smu.fr)



## ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



### VOTRE COMPTE ASSOCIATION EN LIGNE SUR SERVICE-PUBLIC-ASSO.FR

L'ensemble des démarches administratives liés à la création et à la gestion d'une association sont accessibles depuis la partie "Associations" de [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). La création d'un compte est extrêmement simple.

Une fois validé, chaque compte proposera, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et sur tout support :

1. un espace confidentiel et sécurisé de stockage d'informations qui permet notamment le pré-remplissage des démarches administratives et une information personnalisée ;
2. un fil d'activité personnel et interactif pour suivre l'état d'avancement des démarches en cours et échanger avec l'administration ;
3. un porte-documents utilisable pour stocker des pièces et des justificatifs réutilisables dans les démarches et aussi recevoir des attestations de l'administration.

Ainsi, à partir de votre compte, vous pouvez aussi bien créer une association, modifier ses statuts que la dissoudre.



### VOS ÉVÉNEMENTS ! NOUS INTÉRESSENT !

Associations, vous organisez un événement sur la commune et vous souhaitez le voir relayé dans les pages Diaporama du prochain bulletin municipal ? Faites-vous connaître auprès du service communication et votre événement fera peut-être partie de la prochaine parution !

EN SAVOIR +

[communication@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:communication@vaulnaveys-le-haut.fr)



### A VOS AGENDAS !

Le Forum des associations aura lieu le samedi 9 septembre 2017. Il sera organisé de 14h à 18h à la salle polyvalente. Il sera précédé par le repas des bénévoles. En fin de journée, un intermède musical sera proposé sur la place du Champ de Foire et le Maire prendra la parole pour le traditionnel pot de rentrée. A cette occasion, des Vaulnaviards seront, à l'instar de l'an passé, mis à l'honneur.

**Vous connaissez un(e) Vaulnaviard(e) qui s'est particulièrement illustrée au cours de l'année 2017 (sport, danse, musique, littérature, architecture, art du cirque, engagement solidaire ou social, travaux manuels, etc.) ? Faites-le savoir en envoyant un mail à : [mairie@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:mairie@vaulnaveys-le-haut.fr).**

Ne manquez pas ces moments conviviaux qui rassemblent le temps d'un après-midi de nombreux habitants de la commune.

## Bonsaï Club

Le printemps, une belle saison pour nos arbres

Avril et mai sont les mois préférés des amateurs de bonsaïs, après les repotages les différentes tailles vont bon train. C'est la saison où



les arbres se révèlent et où l'on peut le mieux voir les résultats des travaux effectués durant les années précédentes.

Les journées de formations organisées au sein du Bonsaï Club de Belledonne en 2016, avec l'aide de la F.F.B. (Fédération Française de Bonsaï), ont permis aux membres des clubs participants d'avoir des échanges très constructifs. L'apport de telles journées n'étant plus à démontrer, quelques-uns de ces clubs ont décidé d'organiser cette année leurs propres journées inter-clubs. La première s'est déroulée le samedi 8 avril avec le club de

Bièvre dans leurs locaux: ce fut une très belle journée d'échanges entre passionnés.

Le Bonsaï Club de Belledonne exposera l'un de ses arbres les 27 et 28 mai 2017 à Prades-Le-Lez près de Montpellier lors du congrès national de la F.F.B. Pour continuer l'aventure, l'art bonsaï sera le thème du week-end « Uriage aux jardins ». Le club organisera à cette occasion les 23 et 24 septembre, l'exposition régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la F.F.B.

Les plus beaux arbres de la région seront exposés en vue d'une sélection pour le congrès national 2018.

### EN SAVOIR +

Courriel: [bcd38410@gmail.com](mailto:bcd38410@gmail.com)  
[www.bcd38410.fr/bonsai/](http://www.bcd38410.fr/bonsai/)

## Bien Vivre à Vaulnaveys

Un diner plus que parfait

Non, nous n'étions pas dans la télé-réalité ni dans un épisode de Desperate Housewives, mais dans "la réalité augmentée" mode BVV. Pour la 2<sup>e</sup> année notre association organisait le samedi 18 mars son dîner itinérant et se fut à nouveau un vrai succès.

Une quarantaine de Vaulnaviards de tous âges et divers horizons se sont retrouvés pour vivre ce moment original, plusieurs se rencontrant pour la première fois. Parmi eux un très jeune couple Johanna et son compagnon séduit par la formule ont avoué avoir passé une très bonne soirée et prévoir de revenir l'année prochaine "mais cette fois-ci avec maman".

Après s'être donnés rendez-vous à la salle Jean Platel pour prendre l'apéritif et découvrir leurs lieux d'accueil pour manger l'entrée, les

familles se sont dispersées sur la commune.

Un peu plus tard, après quelques échanges sur la vie de chacun, pour d'autres sur la campagne présidentielle, devant un potage de potiron, une excellente salade de pissenlit ou tout autre met gentiment préparé, c'était le moment de découvrir dans une enveloppe chez qui allait se prolonger le repas. C'est enfin vers 22h que tous les invités se sont retrouvés à la salle Jean Platel pour partager le dessert, chacun racontant l'épisode qu'il venait de vivre et prolongeant les discussions jusque tard dans la soirée. Encore une belle soirée proposée par BVV et nous espérons que l'an prochain des têtes nouvelles nous rejoindront.

Hé ho! Les jardiniers, le printemps venu, il est temps de rejoindre, avec l'équipe "jardin partagé" de

BVV, notre lopin de terre à Vaulnaveys-le-Bas afin de réaliser nos semis et plantations en commun et surtout se ressourcer dans ce lieu très calme. Faites comme Vanessa, benjamine de l'équipe très motivée, qui est déjà passée au jardin semer des fleurs...



### EN SAVOIR +

Tél. 06 50 45 63/ 58  
[bienvivreaulnaveys.fr](http://bienvivreaulnaveys.fr)  
 Jardins: 06 81 40 77 81



## Faire et grandir

Les ateliers de Faire et Grandir vous accueillent quatre fois par an, à Belmont. Le prochain atelier enfants/adultes aura lieu le samedi 3 juin, et le thème sera peinture sur ardoises et totems. En allant chercher notre inspiration auprès de Kandinsky, nous ferons des tableaux abstraits et colorés. Ces ateliers nous permettent, en plus

d'offrir des après-midi créatifs aux enfants et à leurs parents, de récolter des fonds qui nous servent à acheter des jeux éducatifs pour les assistantes maternelles adhérentes de l'association. Nous avons pu ainsi déjà commencer à faire quelques investissements pour le plus grand bonheur des enfants qui nous sont confiés.



### EN SAVOIR +

Tél. 04 76 89 11 12 ou 06 37 09 89 12

## Gym des oursons

Le spectacle de fin d'année



### A vos agendas!

Le mois de juin étant toujours bien chargé, vous pouvez déjà retenir la date du mardi 13 juin 2017 à 18h pour venir assister au spectacle de fin d'année des

enfants. Il aura lieu à la salle polyvalente et sera suivi d'un apéritif convivial. Le spectacle est ouvert à tous, alors venez nombreux!

Et pour information, il sera également possible de venir faire une séance d'essai, notamment pour les adultes, sur les séances du mardi 6 et du mardi 20 juin 2017.

### EN SAVOIR +

Tél. 06 75 74 51 40

Courriel: [gymdesoursons@gmail.com](mailto:gymdesoursons@gmail.com)

## Relais paroissial

La Paroisse Saint-Jean de la Croix annonce les célébrations du printemps.

### Les célébrations de l'Ascension auront lieu:

- Mercredi 24 mai 2017 (messe anticipée) à 18h30 à la chapelle Saint-Luc d'Uriage
- Jeudi 25 mai 2017
  - 10h à l'église d'Herbeys
  - 11h30 à l'église du Saint Esprit à Chamrousse

### Les célébrations de la Pentecôte auront lieu:

- Samedi 3 juin 2017 (messe anticipée) à 18h à l'église d'Herbeys
- Dimanche 4 juin 2017
  - 9h à l'église de Vaulnaveys
  - 10h30 à l'église de Saint-Martin d'Uriage



### EN SAVOIR +

Tél. 04 76 89 71 33

[www.stjeandelacroix-paroisse38.fr](http://www.stjeandelacroix-paroisse38.fr)

## Trois ans déjà

Lors de ces trois premières années, nous avons dû apprendre à trouver notre place, en tant que minorité. En théorie les rôles sont bien distribués : la majorité doit appliquer sa politique et réaliser les projets pour lesquels elle a été élue et l'opposition assurer son rôle de contrôle et de contre-pouvoir. Nous avons choisi d'être force de proposition et d'influer au mieux sur les décisions en apportant des idées ou des déclinaisons propres à notre programme et nos sensibilités.



Nous n'avons pas d'états d'âme à voter pour les délibérations qui nous sont proposées lorsque qu'après étude et débat nous considérons qu'elles relèvent du bon sens et de l'intérêt général. En même temps, nous exploitons largement notre liberté de poser toutes les questions qui nous paraissent pertinentes, quand bien même elles puissent être délicates. Certains nous font parfois le reproche de ne pas « assez montrer nos muscles ». Nous faisons toujours le choix de la critique constructive, de l'approche collaborative, dans la recherche de l'efficacité collective.

Ce début de mandat a déjà porté de beaux projets, finalisés ou en cours de l'être : l'extension du groupe scolaire et le pôle petite enfance, la gestion du golf, la création de logements sociaux,

la dynamisation du bourg (boulangerie, distributeur de billets), des travaux pour l'accessibilité. Dans ces réflexions ou propositions d'actions, nous veillons à ce que les notions environnementales et de durabilité soient d'avantage prises en compte. Nous nous réjouissons que notre ténacité sur cette thématique ait contribué à la création d'une commission « développement durable ». Nous saluons la réussite de la mise en place d'un conseil municipal des enfants et des jeunes qui les invite à s'impliquer dans la vie locale. Nous avons bon espoir que la démocratie participative se mette pleinement en marche afin que les citoyens soient plus associés aux décisions et aux projets. Rappelons que si nos programmes respectifs étaient relativement proches, c'est surtout sur la méthode que notre proposition se différencie : rechercher le maximum d'implication de chaque vaulnaviard.

Autre marqueur de notre équipe : la défense de l'agriculture. Nous notons l'installation d'un nouveau maraîcher et le démarrage de la procédure de réglementation des boisements. En revanche nous restons clairement sur notre faim sur ce thème. L'absence d'une politique agricole à moyen / long terme sur notre commune est préjudiciable pour notre avenir. Espérons que nous saurons concrétiser rapidement une nouvelle volonté et dynamique : assurer le devenir et les évolutions des fermes existantes sur la commune. La terre est un bien commun et nous pouvons évoluer vers une approche plus éco-responsable, créatrice d'emplois, garante d'une offre alimentaire de qualité, de proximité tout en contribuant à l'entretien de nos paysages.

En terme de budget, nous constatons et soutenons la rigueur financière inculquée par le Maire et on se doute qu'hormis le projet du groupe scolaire, il sera difficile d'engager d'autres travaux structurants comme l'aménagement du centre bourg sur cette fin de mandat.

En ce qui concerne la Métropole, nous sommes plus réservés sur l'action communale dans cette instance car même si des élus assistent à de nombreuses réunions, nous constatons qu'il est compliqué de faire entendre la voix de notre commune. Un sujet illustre particulièrement cette difficulté : les déplacements. Il n'est pas évident de faire exister Vaulnaveys-le-Haut sur la carte des transports et de faire progresser l'offre alors que les besoins sont énormes : pollution, insécurité routière, perte de temps... Le Maire nous propose régulièrement des retours sur l'action communautaire mais il faut admettre qu'un grand nombre d'informations dans les nombreuses compétences métropolitaines n'arrivent pas jusqu'à nous.

Aussi, jusqu'à la fin de ce mandat, nous continuerons à être le relais de vos idées ou revendications auprès de l'ensemble du conseil municipal : soyez assurés de notre écoute. Avec votre soutien, nous continuerons à œuvrer pour l'intérêt de notre belle commune.



**DERNIÈRE MINUTE:** suite à la démission de Claire Delepau, c'est **Sylvie Boasso**, la suivante dans la liste BVV, qui a rejoint notre équipe.

### Les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys :

Marc ODRU, Sylvie BOASSO, Yves ARGOUUD-PUY, Martine MERMIER, Guillaume SIEURIN, Nathalie COUSTOULIN

## *Pour un village toujours plus solidaire !*

L'élaboration d'un budget a toujours été un exercice difficile. Il l'est devenu encore davantage avec la baisse des dotations de l'Etat. Dotations qui s'élevaient à 340 000 euros en 2013 et ne sont plus que de 157 000 euros en 2017.

Les élus d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut ont redoublé d'énergie pour que la politique de la commune ne se traduise pas par une réduction des services publics sous l'effet de la forte réduction des moyens étatiques.

La commission finance, pilotée par Marie-Rose Alfara et Pascal Besesty, a travaillé avec ardeur et en toute transparence durant ces derniers mois pour que les projets collectifs puissent se réaliser sans mettre en péril l'équilibre financier de la commune.

La création de la crèche et la rénovation de l'école maternelle étaient une nécessité pour rendre un meilleur service public aux Vaulnaviards. Ces deux projets d'envergure pour une commune comme la nôtre ont pu se concrétiser grâce aux efforts de tous qui passent par la maîtrise constante des dépenses courantes, le recours à l'emprunt grâce au faible taux d'endettement de la commune et

par l'effort collectif via le paiement de l'impôt.

Ces efforts marquent avec force la solidarité entre tous les Vaulnaviards.

Les élus mesurent quotidiennement l'importance de chaque dépense pour qu'elle profite au plus grand nombre. L'emprunt permet de créer une solidarité intergénérationnelle. L'impôt consenti est au cœur du mieux vivre ensemble.

Cette solidarité incarnée par le budget de la commune n'est pas la seule. De nombreuses initiatives se développent au sein du village renforçant jour après jour les liens entre Vaulnaviards.

Notre jeunesse, pétrie de dynamisme, montre le chemin d'une solidarité sans cesse plus vivace : sa participation au courseton dans le cadre du Téléthon, l'organisation de la collecte de printemps pour les Restaurants du Cœur par les jeunes du Conseil municipal, le projet du Conseil municipal des enfants d'implantation prochaine de deux cabines téléphoniques qui se transformeront en bibliothèques ouvertes alimentées par des dons des habitants, le premier safari photo organisé conjointement par les deux conseils (enfants et jeunes)

se poursuivant par un repas partagé sont autant d'exemples illustrant cette solidarité au pluriel.

La création des ateliers participatifs sur le thème du développement durable devrait favoriser une plus grande prise de conscience des conséquences de nos actions quotidiennes en matière environnementale mais aussi permettre la mise en place des actions collectives fondées notamment sur une plus grande solidarité.

Enfin, nous ne pouvons conclure notre tribune sur le thème de la solidarité sans mentionner le rôle central des associations et du Comité des fêtes qui participent chaque jour à vivifier le lien social entre nous.

**Que la solidarité continue d'être au cœur de notre action citoyenne !**



# Rendez-vous citoyens

## Quelle pièce d'identité peut-on présenter pour voter ?

Selon le code électoral, il est impératif de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter dans une commune de plus de 1 000 habitants. Mais quelle pièce d'identité au juste ?

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez notamment présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée) ;
- Passeport (valide ou périmé) ;
- Permis de conduire (valide) ;
- Carte vitale avec photo (valide) ;
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF ;
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide) ;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide) ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (valide) ;
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide).

## Cartes d'identité : de nouvelles modalités

Depuis le 21 mars, les usagers de l'Isère peuvent choisir de remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre au guichet de la mairie habilitée à recevoir leur demande. Ce télé service dispense l'usager de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place.

Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale

des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires (état-civil, adresse, etc.). L'usager devra ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées à ce dispositif et présenter son numéro de pré-demande afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

**A noter :** la mairie de Vaulnaveys-le-Haut n'est plus habilitée à recueillir les demandes de cartes d'identité (première demande ou renouvellement) depuis le 21 mars. Aussi, il vous faudra vous rendre dans une mairie agréée parmi lesquelles Domène, Echirolles, Eybens, Grenoble ou encore Saint-Martin d'Hères. Formulaires en version papier et informations sont toujours bien entendu disponibles dans votre mairie.

### EN SAVOIR +

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

## à noter !

### Bibliothèque

Mardi : 17h - 19h  
Mercredi : 16h30 - 18h30  
Vendredi : 15h30 - 19h  
Samedi : 10h - 12h

#### Vacances :

Mardi de 17h à 19h  
Mercredi de 16h30 à 18h30  
Vendredi de 15h30 à 19h  
Fermé les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.  
En août, ouvert uniquement le vendredi de 15h30 à 19h.

71 impasse du Champ de Foire  
Tél. : 04 76 89 25 05

[www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr](http://www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr)

### Garderie périscolaire

Tél. : 06 21 33 12 82  
du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30 et 16h30 (15h30 le vendredi) - 18h15

### Centre de loisirs (3-13 ans)

Le mercredi après-midi au groupe scolaire de 12h à 18h et les vacances scolaires de 8h à 18h

### Marché

Tous les vendredis de 15h30 à 20h  
place Eugène Riband

## carnet Naissances

- GASO Lucas, Mahé né le 11 janvier 2017
- COSTA Lola, Julie née le 17 janvier 2017
- PIAULY Héloïse née le 30 janvier 2017
- BOUVET Thelma née le 19 février 2017
- GODRANT MAILLAULT Cerise née le 25 février 2017
- BONETTI Milo né le 18 mars 2017
- BESSON Lonny, Louis, Guy né le 22 mars 2017
- MANIGAND Milie née le 25 mars 2017

## Décès

- ALLIBERT Andrée, Marie née FIAT le 20 janvier 2017
- DESCLAUDE André, Pierre le 4 mars 2017
- DAVID Bertrand le 12 mars 2017
- COLY Josette née GUEDDOUD le 9 avril 2017

Vous habitez Vaulnaveys-le-Haut et ne recevez pas le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres ?  
Signalez-le par mail à [communication@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:communication@vaulnaveys-le-haut.fr)



## ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 22 juin de 8h30 à 12h30. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le lundi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



## DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h, le mercredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 18h.

**A noter :** La collecte des déchets recyclables du jeudi 25 mai est reportée au jeudi 1<sup>er</sup> juin.

La collecte en ordures résiduelles du mardi 15 août est reportée le jeudi 17 août à la place du tri qui est reporté au jeudi 24 août.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet :

[www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)



## SERVICE DE L'EAU

Problème technique ou de facturation :

Tél. : 04 57 04 07 77

Intervention urgente :

Tél. : 04 76 98 24 27



## VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au numéro : 0 800 805 807.



## DASTRI

Les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

## MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



## DON DU SANG

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le 19 juin 2017.



## POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le-Haut.



## POLICE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



## RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



## FOURRIÈRE

auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



## TRANSPORTS

### Ligne Flexo 69

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères

« Sciences sociales »

Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70 [www.tag.fr](http://www.tag.fr)

### Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire

Infos Allo Transisère : 0 820 08 38 38

[www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie.



## ARCHITECTE CONSEIL

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction deux lundis par mois.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

## AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



## COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



## ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.

Infos : 04 76 53 37 30 - [www.adil38.org](http://www.adil38.org)



## CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'agence locale de l'énergie et du climat vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.

Infos : 04 76 00 19 09 - [www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)



## BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;

- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

# à vos agendas

Rendez-vous à venir... voici une sélection qui nous semble incontournable à Vaulnaveys-le-Haut et près de chez vous.

## JUIN

**Samedi 3:** Atelier peinture sur ardoises et totems, par Faire et Grandir

> SALLE DE BELMONT

**Mardi 6:** Ateliers de prévention routière à Saint-Martin d'Uriage de 9h à 12h et de 14h à 17h - info et réservation au 06 35 66 40 44. Inscriptions avant le 29 mai > LE BELVÉDÈRE À SAINT-MARTIN D'URIAGE

► **Jeudi 8:** Lancement des ateliers participatifs > SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 9:** Safari photo organisé par les Conseils municipaux des Enfants et des Jeunes ; repas partagé > PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**11 et 18:** Elections législatives. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité! > SALLE POLYVALENTE

**Mardi 13:** Spectacle de fin d'année de la Gym des Oursons

► **Vendredi 16:** Conseil Municipal des Enfants public, apéritif partagé > SALLE POLYVALENTE

**Samedi 17:** Fête de la musique à Vaulnaveys-le-Bas > SALLE POLYVALENTE

**Lundi 19:** Don du sang > SALLE POLYVALENTE

► **Samedi 24:** Fête des écoles et feux de la Saint-Jean, organisée par la Municipalité et le Comité des Fêtes > PLACE DU CHAMP DE FOIRE

► **Vendredi 30:** Bilan mi-mandat > SALLE POLYVALENTE

## JUILLET

**Samedi 1<sup>er</sup>:** Fête du pain à Brié-et-Angonnes > GROUPE SCOLAIRE DU BARLATIER

**Dimanche 2:** Fête de la Transhumance > CHAMROUSSE 1700

**Mardi 4:** Atelier territorial PLUI organisé par la Métro de 18h30 à 20h30 > SALLE POLYVALENTE

## Samedi 8:

- Grimpée cycliste (départ d'Uriage-les-Bains via Prémol et arrivée à Chamrousse 1750)
- Uriage Drone Air Show > Gold d'Uriage

► **Mercredi 12:** Heure du conte, par la bibliothèque municipale

**Jeudi 13:** Feu d'artifice et bal des commerçants > PARC D'URIAGE

## JUILLET...

**Week-end des 22 et 23:** Montée historique de Chamrousse (1750 et 1650)

**Dimanche 30:** Festival Chamrousse en piste > CHAMROUSSE 1650

## AOÛT

**Weekend des 5 et 6:** Festival du vent > CHAMROUSSE

**Dimanche 6:** Brocante – vide-grenier > PARC D'URIAGE

**Du 16 au 20:** Trail UT4M

**Dimanche 27:** Foire agricole > PINET D'URIAGE

## SEPTEMBRE

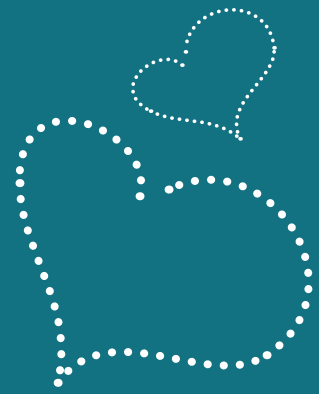
**Week-end et 2 et 3**  
16<sup>e</sup> Uriage en Voix > PARC D'URIAGE

**Samedi 9**  
Forum des associations (Salle polyvalente), intermède musical et pot de rentrée du Maire > PLACE DU CHAMP DE FOIRE

**Dimanche 24:** Uriage aux Jardins, thème 2017 : «Art Bonsaï» > PARC D'URIAGE



Retrouver toutes les manifestations sur [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)  
> Page d'accueil > Agenda



## Coup de cœur de l'agenda

### Présentation du bilan mi-mandat

Vendredi 30 juin à 20h  
salle polyvalente

Trois ans après le début de ce mandat, l'équipe municipale propose une réunion de présentation des actions menées sur la commune depuis 2014. Une soirée qui sera l'occasion d'échanges entre les Vaulnaviards et leurs élus, terminée par le verre de l'amitié.

Venez à la rencontre des conseillers municipaux et découvrir tous les projets qu'ils portent et mettent en œuvre pour le village.

## Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - n°78 - MAI 2017

**Directeur de publication :** Jean-Yves PORTA, Maire

**Responsable de la publication :** Yann ECHINARD, conseiller municipal en charge de la communication

**Comité de rédaction :** Yves ARGOUUD-PUY, Lorine CARRIERE Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

**Ont participé à la rédaction :** les élus, les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Simon PEYRACHE, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Chamrousse, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Saint-Martin d'Uriage

**Photos & Illustrations :** les élus, les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Chamrousse imagesetretres.fr, Michel DORIS, Flaticon, Freemages, Emilie GARCIN, Grenoble-Alpes Métropole, Jako MARTINET, P. BLANC, Géraldine THIBAUD, Imperial War Museum, Fotolia.com (A. Borkowski), D.R.

**N° ISSN : 1272-9515 - Tirage : 1 900ex - dépôt légal mai 2017**

**Maquette et mise en page :** polartgraphic.fr | **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix



imprimé sur Cyclus Print  
100% papier recyclé